



RAPPORT ANNUEL

2018

CONSEIL RÉGIONAL
DES PAYS DE LA LOIRE

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES LIGÉRIENS ET PRÉPARER L'AVENIR DES PAYS DE LA LOIRE

Depuis trois ans, nous avons donc fait le choix d'agir avec une double exigence : être utiles pour améliorer la vie quotidienne des habitants et préparer l'avenir des Pays de la Loire.

Conformément aux engagements que nous avons pris devant les Ligériens, trois priorités essentielles guident notre action : l'emploi pour continuer à faire baisser le chômage, l'équilibre et le développement des territoires pour éviter d'avoir une région à deux vitesses et la bonne gestion de l'argent public pour rétablir les finances régionales et ne pas augmenter la fiscalité.

Ainsi en 2018, nous avons lancé un Plan de bataille pour l'emploi afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins en recrutement des entreprises et aux difficultés d'accès à l'emploi. Avec la nouvelle Stratégie d'investissement dans les lycées 2018-2024, la Région investit désormais 780 millions d'euros pour préparer l'avenir des jeunes Ligériens et relever le défi démographique, en construisant notamment six nouveaux lycées d'ici 2027.

Suite à la réunion du Parlement des territoires, un Contrat d'avenir des Pays de la Loire a été défini par l'ensemble des acteurs du territoire pour rebondir collectivement après l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Par ailleurs, la Région poursuit le déploiement de sa politique de développement équilibré de tous les territoires avec les Contrats Territoires - Région et trois Contrats de développement métropolitain à Nantes, Angers et Le Mans. De nouveaux tarifs TER plus simples et plus attractifs sont également venus renforcer notre réseau régional de transport. Enfin, avec un plan d'actions ambitieux pour une transition écologique positive doté d'un budget de 353 millions d'euros, l'écologie est désormais au cœur des priorités d'avenir de notre territoire.

Pour y parvenir, la Région a fait le choix d'une stratégie financière responsable. Nous avons redressé les finances régionales en faisant la chasse aux gaspillages et en retrouvant un rythme d'investissement soutenable mais ambitieux.

Ces actions, nous continuons à les déployer et à les amplifier pour conforter le dynamisme régional et renforcer l'attractivité de nos territoires.

Mais je n'oublie jamais que l'efficacité de cette action régionale est possible grâce au travail et au professionnalisme des agents de notre collectivité. Au nom de notre Assemblée régionale, je souhaite les remercier, tout comme je salue l'implication de tous les conseillers régionaux, de la majorité comme des oppositions.

Ensemble, continuons à agir avec ambition et avec détermination pour servir les habitants de notre région et préparer l'avenir des Pays de la Loire.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Les Pays de la Loire en bref | 4 |
| Les élus du Conseil régional | 6 |
| Retour sur 2018 en images | 8 |
| ■ Entreprise, innovation et international | 10 |
| ■ Formation et emploi | 16 |
| ■ Territoires, ruralité et politiques européennes | 22 |
| ■ Transport, infrastructures, énergie, patrimoine et environnement | 28 |
| ■ Culture, sport, associations | 34 |
| ■ Ressources | 39 |



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Christelle MORANÇAIS
Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Les Pays de la Loire en bref

CARTE D'IDENTITÉ



1 272
COMMUNES
en 2018

70
EPCI*
dont une métropole
Nantes

118
HAB/KM²
(Insee, 2017)

LA MOITIÉ
DE LA POPULATION
réside sur
70%
DU TERRITOIRE
régional

- une façade littorale de 450 km
- un axe urbain fort
Saint-Nazaire, Nantes, Angers, Le Mans
- une constellation de villes de taille moyenne
Laval, Cholet, La Roche-sur-Yon, Saumur, Châteaubriant...
- la ruralité, une force pour le territoire régional

*établissements publics de coopération intercommunale

UNE RÉGION JEUNE ET ATTRACTIVE

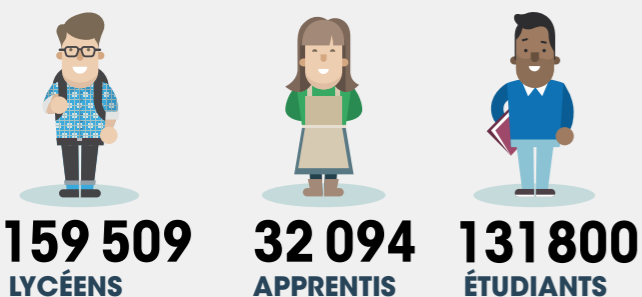
3,8 millions
D'HABITANTS

DES SOLDES
NATUREL
ET MIGRATOIRE
POSITIFS

+ de
NAISSANCES
que de
DÉCÈS

+ d'
ARRIVÉES
que de
DÉPARTS

+ 29 400
HABITANTS / AN
(Ores, 2017)



+6%
à la rentrée
2018

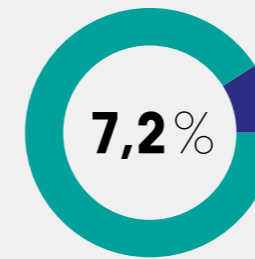
ENSEIGNEMENT
supérieur et recherche

+ de 150
LABORATOIRES

9 des 67
PÔLES NATIONAUX
DE COMPÉTITIVITÉ
sont en Pays de la Loire

Technocampus :
4
PLATEFORMES
(Composites, Ocean,
Réalité virtuelle Smart
factory et Alimentation)
dédiées aux
technologies avancées
de production

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE



LE TAUX DE CHÔMAGE
LE PLUS BAS DE FRANCE
(4^e trimestre 2018. France : 8,5%)

128 000
PME
réparties sur
tout le territoire

26 731
CRÉATIONS
D'ENTREPRISES
en 2018

Une région à l'économie diversifiée

AGRICOLE

30 750
EXPLOITATIONS

2,22 millions
D'HECTARES
de surface agricole utile
(SAU)

65%
DU TERRITOIRE
RÉGIONAL
dédié à la production
agricole (France : 51%)

170 000
EMPLOIS
dans l'agriculture et l'industrie
agroalimentaire

INDUSTRIELLE

16,6%
DES EMPLOIS
(France : 12,4%)

2^e
RÉGION
FRANÇAISE
sur cet indicateur

SECTEUR
DU NAUTISME

1,2 Md€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
dans l'industrie, le commerce, les services
et les ports de plaisance

TOURISTIQUE

18 millions
DE VISITEURS
accueillis
chaque année

AÉROPORT
Nantes-Atlantique

6,2 millions
DE PASSAGERS/AN
Hausse de 13% en 2018
+120 destinations dans le monde

Des lieux de visite et des événements
internationalement reconnus :
Le Puy du Fou, les Machines de l'île,
l'Abbaye royale de Fontevraud,
le Vendée Globe, les 24 Heures du
Mans, Laval Virtual, La Folle Journée de
Nantes, les Arts florissants...

La Région des Pays de la Loire COMPÉTENCES

- Développement économique
- Formation professionnelle, apprentissage et alternance
- Gestion des programmes européens
- Lycées
- Aménagement du territoire et environnement
- Transports
- Tourisme
- Culture
- Sport

3
COMBATS
PRIORITAIRES
• Emploi local
• Équité territoriale
• Efficacité régionale

1,889
MILLIARD
D'EUROS
BUDGET
2018

LES ÉLUS DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL



Christelle MORANÇAIS
présidente
du Conseil régional
des Pays de la Loire
(Les Républicains)

93 élus (44 femmes et 49 hommes au 31/12/2018)

38 élus - Les Républicains et apparentés

16 élus - Union Centriste

17 élus - Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

5 élus - Écologiste et Citoyen

12 élus - Rassemblement National

3 élus - La Région en Marche

2 élus - Non inscrits

LES ÉLUS DES 8 COMMISSIONS SECTORIELLES



Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale
Laurent DEJOIE, président de commission

Vanessa CHARBONNEAU, vice-présidente déléguée affaires européennes • **Barbara NOURRY**, vice-présidente déléguée affaires générales • **François PINTÉ** • **Patricia GALLERNEAU** (jusqu'au 31 mars 2018) / **Xavier RINEAU** (depuis le 1^{er} avril 2018) • **Frédéric BÉATSE** • **Ina SY** • **Pascal GANNAT** • **Jean GOYCHMAN**



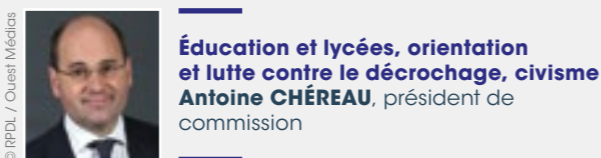
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche
Paul JEANNETEAU, président de commission

Franck LOUVRIER, vice-président délégué tourisme • **Sébastien PILARD**, vice-président délégué croissance bleue, développement international et emploi • **Stéphanie HOUËL**, vice-présidente déléguée innovation, enseignement supérieur et recherche • **Laurent PRÉTROT**, vice-président délégué numérique • **Samia SOULTANI-VIGNERON**, vice-présidente déléguée simplification administrative et soutien aux entreprises • **Christine GUERRIAU** • **Laurent CAILLAUD** • **Didier REVEAU** • **Christophe CLERGEAU** • **Delphine COAT-PROU** • **Monique LIEUMONT-BRIAND** • **Brigitte NÉDÉLEC** • **Grégoire JAUNEULT** • **Pascale DEBORD**



Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion
André MARTIN, président de commission

Pauline MORTIER, vice-présidente déléguée apprentissage • **Marie-Cécile GESSANT**, vice-présidente déléguée insertion • **Nathalie POIRIER**, vice-présidente déléguée formations sanitaires et sociales • **Sandra DEBORDE** • **Nathalie GOSSELIN** • **Violaine LUCAS** • **Jean-Claude CHARRIER** • **Aymeric MERLAUD** • **Christelle CARDET**



Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme
Antoine CHÉREAU, président de commission

Isabelle LEROY, vice-présidente déléguée lycées • **Béatrice LATOUCHE**, vice-présidente déléguée orientation • **Philippe BARRÉ**, vice-président délégué décrochage • **Maxence DE RUGY** • **Isabelle MÉRAND** • **Mai HAEFFELIN** • **Thierry VIOLLAND** • **Samuel POTIER** • **Franck NICOLON** • **Aykel GARBAA**



Transports, mobilité, infrastructures
Roch BRANCOUR, président de commission

Philippe HENRY, vice-président délégué infrastructures numériques • **Johann BOBLIN**, vice-président délégué infrastructures routières • **Joël PARANT** • **Pierre-Guy PERRIER** • **Olivier BIENCOURT** • **Viviane LOPEZ** • **Jean-Claude BLANCHARD** • **Lucie ETONNO** • **Alain AVELLO**



Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement
Maurice PERRION, président de commission

Laurent GÉRAULT, vice-président délégué environnement, transition énergétique, croissance verte et logement • **Catherine DEROCHÉ**, vice-présidente déléguée santé • **Jean-Michel BUF**, vice-président délégué économie circulaire • **Anne BEAUCHEF** • **Sabrina GARNIER** (jusqu'au 18 octobre 2018) / **Anne-Sophie FAGOT** (depuis le 18 octobre 2018) • **Bruno RETAILLEAU** • **Yannick FAVENNEC** • **Dominique AMIARD** • **Eric THOUZEAU** • **Pascal NICOT** • **Sophie BRINGUY**



Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités
Laurence GARNIER, présidente de commission

Roselyne BIENVENU, vice-présidente déléguée sport • **Daniel COUDREUSE**, vice-président délégué vie associative, bénévolat et solidarités • **Anne-Sophie GUERRA**, vice-présidente déléguée patrimoine • **Florence BEUVELET** • **Régine CATIN** • **Myriam GARREAU** • **Denis LA MACHE** • **Jean-Pierre LE SCORNE** • **Carine MÉNAGE** • **Marie GENEVREY** • **Brigitte NEVEUX** • **Emmanuelle BOUCHAUD**

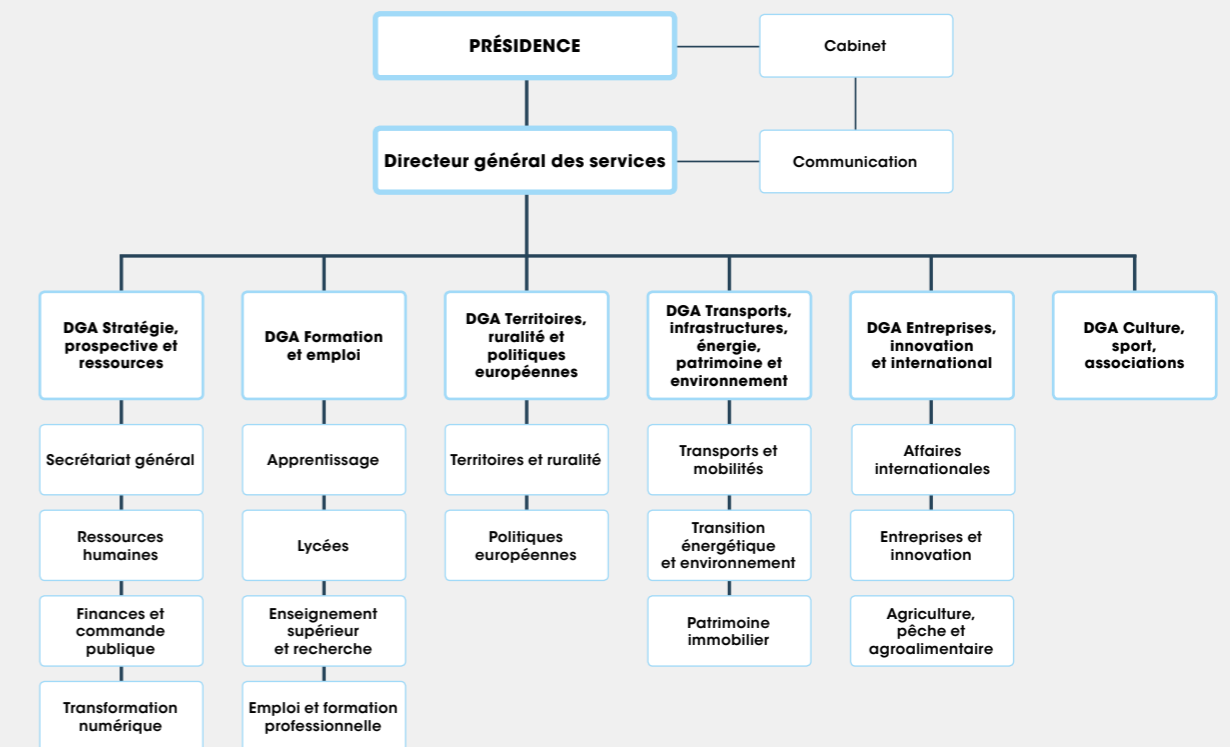


Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer
Lydie BERNARD, présidente de commission

Christophe PRIOU, vice-président délégué pêche et mer • **Florence DESILLIÈRE**, vice-présidente déléguée installation, transmission, modernisation des installations agricoles • **Patricia MAUSSION**, vice-présidente déléguée promotion de l'agriculture et valorisation des produits régionaux • **Éric TOURON**, vice-président délégué filière équine et forêt • **François BLANCHET** • **Claire HUGUES** • **Marie-Hélène GIRODET** • **Stéphane IBARRA** • **Bruno DE LA MORINIÈRE** • **Marguerite LUSSAUD** • **Christophe DOUGÉ**

L'INSTITUTION RÉGIONALE

LES SERVICES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE



Le Conseil économique social environnemental régional



Le Ceser est l'assemblée consultative du Conseil régional des Pays de la Loire, issue de la loi de 1972 portant création des Régions. Cette assemblée unique dans le paysage institutionnel est constituée de 120 conseillères et conseillers issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif ligérien. Ils représentent la société

civile organisée. Le Ceser, outre les rapports budgétaires, apporte par son analyse, ses préconisations et sa vision prospective, des avis, des contributions et des études de la société civile organisée, à l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires. Le Ceser travaille en amont des politiques publiques et, depuis la loi

NOTRe (2015), participe à une mission d'évaluation et de suivi des politiques publiques. Les membres du Ceser travaillent au sein de 7 commissions et de 5 missions transversales traitant l'ensemble des compétences de la Région. Ce sont de véritables laboratoires d'idées alimentés par l'audition des acteurs

locaux, des forces vives de la région (institutionnels, entreprises, associations, fondations...) et les points de vue des différentes sensibilités qui composent le Ceser. En 2018, le Ceser a notamment pris part au débat sur l'avenir de la centrale de Cordemais, à travers une contribution.

www.ceser.paysdelaloire.fr
et @ceserPDL

RETOUR SUR 2018 EN IMAGES



Fin janvier, la Région lance l'Apprentibus, un véhicule innovant et inédit pour aider les jeunes à découvrir les métiers et l'apprentissage.



Christelle Morançais réunit **le 12 février** le Parlement des territoires regroupant les élus et les acteurs locaux pour leur proposer un « rebond collectif » suite à l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.



Le Conseil régional adopte **en mars** son Plan de bataille pour l'emploi. Objectif : apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises et favoriser l'accès à l'emploi de tous les Ligériens.



En mars, la Région présente sa nouvelle gamme tarifaire TER visant à rendre le train plus compétitif et plus attractif pour tous les habitants des Pays de la Loire.



Le 15 mai, la Région lance le 1^{er} Printemps de l'innovation pour rendre plus accessible l'innovation auprès des PME et TPE.



Le 15 juin, la Région invite plus de 200 entreprises pour promouvoir la French Fab, mouvement de valorisation de l'industrie française. Les Pays de la Loire sont la première région labellisée French Fab.



En juin, pour faire face à la pression démographique forte, la Région annonce la construction de deux nouveaux lycées en Sud-Loire, à Vertou et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.



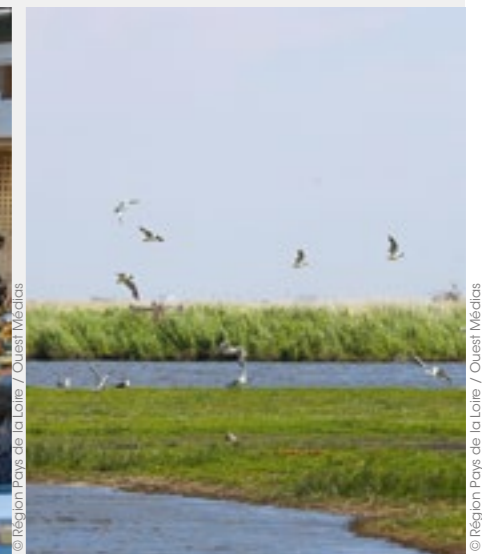
Le 4 juillet, le Grand Départ du Tour de France est donné de l'île de Noirmoutier. Tous les départements des Pays de la Loire seront traversés par une étape du 3^e événement sportif international.



A la rentrée 2018, la Région déploie le 1^{er} e-pass jeunes 100% dématérialisé. Une première en France.



Malgré la perte de cette compétence à la rentrée 2019 et les incertitudes, la Région réaffirme **en octobre** son soutien à l'apprentissage.



En octobre, la Région des Pays de la Loire devient la 1^{re} Région de France à adopter une stratégie en faveur de la biodiversité.



Le 16 novembre, la Région accueille près de 600 maires des Pays de la Loire pour la 1^{re} Rencontre régionale des maires.



Le 6 décembre, Christelle Morançais rencontre à Bruxelles Michel Barnier pour défendre les intérêts des acteurs ligériens dans le cadre du Brexit.



Manitou

Entreprises ACCOMPAGNER TOUTES LES PME

Quelles que soient leur taille et leur étape de développement, la Région a replacé depuis 2016 les PME au cœur de son action économique. 2018 a été l'année de l'affirmation et de la mise en synergie des différents dispositifs qui y contribuent, en s'appuyant sur des leviers d'action majeurs :

- continuer à rendre lisibles et accessibles, pour les entreprises, les dispositifs d'accompagnement,
- favoriser la diffusion de l'innovation pour accélérer la compétitivité de toutes les entreprises, avec un suivi complet des résultats à chaque étape de la vie de l'entreprise,
- accompagner le changement d'échelle des fleurons régionaux, en les dotant de plateformes d'excellence en réseau, les Technocampus,
- poursuivre la dynamique enclenchée et couronnée de succès en 2018, pour favoriser l'internationalisation des entreprises ligériennes.

Une approche sur mesure



Pour accompagner les entreprises tout au long de leur développement, la Région et ses partenaires disposent d'une « boîte à outils » efficace, articulée autour de trois axes : conseil et stratégie, financement, performance. Le **Contrat de Croissance Entreprise**, nouveau mode de relation entre la Région et les entreprises ligériennes, a porté ses fruits. Déterminants principaux : la proximité (depuis leur installation en 2017, les développeurs économiques de l'Agence régionale ont accompagné plus de 1 300 projets), la simplicité (nouvelle version en 2018 du site unique www.entreprisespaysdelaloire.fr en partenariat avec la CCIR et poursuite de la dématérialisation des aides), et l'usage efficient des deniers publics, au travers d'actions de mesure de la qualité du service rendu avec une première enquête menée en 2018.

Essai transformé pour « Pays de Loire accélérateur »

Ce dispositif accompagne sur deux ans des dirigeants de PME à fort potentiel de croissance. Après les retours positifs de l'évaluation à mi-parcours auprès des participants de la première promotion (en 2 ans, +17% pour les effectifs, +27,4% pour la croissance du chiffre d'affaires, +30% pour le résultat net), la 2^e promotion a été lancée en 2018, portant à 34 le nombre de dirigeants à la tête de PME intégrées dans ce parcours.



RBL Plastiques

Un bilan positif pour le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation :

- **+14,2%** : les Pays de Loire ont la plus forte évolution du chiffre d'affaires à l'export sur 2 ans des PME exportatrices*
- Les Pays de Loire sont passés en 2018 du 7^e au **5^e rang** des régions françaises les plus touristiques
- Les Pays de Loire sont la **1^{re} région** (hors Île-de-France) dans le développement des métiers du numérique**.

* Étude Kompass, novembre 2018
** Étude Insee

Innovation et industrie du futur LA RÉGION ACCÉLÈRE

Les Technocampus à la une

Le Technocampus Alimentation, inauguré en février 2018 sur le campus de la Géraudière à Nantes dans plus de 2 200 m² de locaux — financés pour près de 3M€ par la Région sur un budget de 5M€ — a pour ambition de renforcer la compétitivité de la filière agroalimentaire régionale en facilitant l'accès à l'innovation et le développement d'activités à haute valeur ajoutée. Il prend place au sein de ces plateformes d'innovation industrielle ouvertes aux entreprises du territoire que sont les Technocampus, fondés sur l'action conjuguée de groupes industriels, de PME, d'académiques et de collectivités. La Région a confirmé la création de quatre nouveaux Technocampus dans les prochaines années : robotique et cobotique à La Roche-sur-Yon, acoustique au Mans, électronique du futur à Angers et énergie à Bouguenais. L'objectif est de mailler l'ensemble du territoire pour conforter la compétitivité des domaines d'excellence régionaux tout en rendant ces ressources plus accessibles à l'ensemble des entreprises des Pays de la Loire.

Les Pays de la Loire, pionniers de la French Fab

Après le succès de son Plan pour l'industrie du futur lancé en 2017, la Région est la première en France à

déployer la marque French Fab, qui vise à promouvoir l'industrie française et ses métiers sur les territoires comme à l'international. Les industriels ligériens se sont saisis de cette démarche et 5 clubs départementaux ont été créés, regroupant près de 600 entreprises, faisant des Pays de la Loire la première Région French Fab.



- développer et sécuriser l'accès des entreprises au crédit impôt recherche,
- inciter la collaboration entre innovateurs privés et publics.

RéSolutions : les solutions se partagent

Depuis 2016, l'appel à solutions RéSolutions organise la rencontre entre des entreprises qui expriment une problématique d'innovation, des start-up, des PME ou des laboratoires qui proposent des solutions : en 2018, 11 appels à solutions ont été lancés (croissance bleue, industrie, bâtiment, agriculture, tourisme, économie circulaire, nouvelles mobilités...) mobilisant 1,1 M€ au profit de 55 projets et binômes lauréats.

Cap sur l'industrie 4.0 à Hanovre

La Région, via son Agence régionale Solutions&Co et en partenariat avec CCI International, a organisé pour la première fois en 2018 une mission de découverte pour les entreprises ligériennes de la Foire internationale d'Hanovre, salon dédié à l'industrie de demain.

« Ensemble pour innover » : un nouveau plan d'avenir

Le plan « Ensemble pour innover » adopté par la Région en 2018 complète l'action régionale en faveur de l'innovation autour de trois axes :

- faciliter l'innovation pour les dirigeants de PME (notamment avec l'Innovation tour) et au plus près des territoires (notamment avec Le Printemps de l'innovation dont la première édition en 2018 a fédéré 58 événements et plus de 1 000 entreprises),

CHIFFRES CLÉS

- Plus de **1 300 projets** de développement ou d'implantation d'entreprises accompagnés dans le cadre du Contrat de Croissance Entreprise
- **910 emplois** créés ou préservés en 2018 grâce au dispositif Pays de la Loire transmission-reprise pour les TPE et PME
- **1 082 aides régionales** à l'export.

Un plan de bataille POUR L'EMPLOI

Aux côtés des entreprises pour les aider à recruter, la Région a lancé en mars 2018 son Plan de bataille pour l'emploi, offrant des services à la carte et au plus près des besoins de chaque entreprise et de chaque territoire, pour faciliter la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Face à la situation paradoxale des Pays de la Loire, qui affichent le plus faible taux de chômage des régions françaises, mais où persistent les disparités territoriales et la difficulté de recruter pour 83% des PME et ETI, la Région a choisi d'activer tous les leviers. Le Plan de bataille pour l'emploi propose notamment une boîte à outils avec des solutions concrètes pour les entreprises, une offre régionale de formation

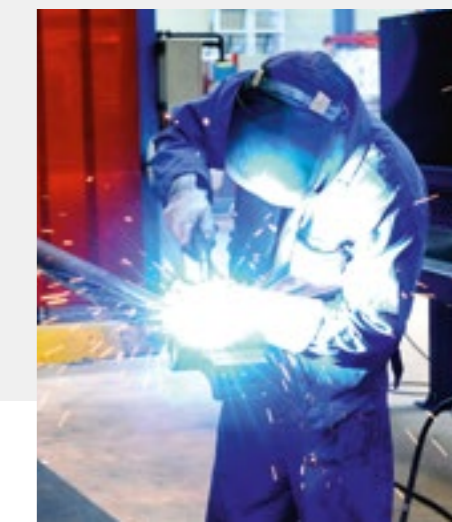
enrichie (lire pages 16 et 17), des actions pour faire se rencontrer l'offre et la demande d'emploi, ainsi que des solutions pour lever les freins périphériques à l'emploi (mobilité, services, logement, garde d'enfant...).

Parmi les mesures clés du Plan de bataille pour aider les entreprises à recruter :

- le parcours TPME qui permet aux TPE et PME de recruter une personne dont le profil est prometteur et qui, même si elle ne dispose pas de toutes les compétences requises, pourra bénéficier d'une formation qualifiante,
- une expérimentation de recrutement par simulation et par compétences pour encourager

les périodes de mises en situation en milieu professionnel,

- un accompagnement renforcé d'un panel d'entreprises volontaires sur la digitalisation de leur recrutement via les réseaux sociaux.



© Région Pays de la Loire / P8 Fourmy



L'économie maritime : UNE LARGE AMBITION AFFIRMÉE

La Région a adopté en 2018 son Plan ambition maritime qui a pour but de faire des atouts maritimes ligériens des leviers de développement autour de trois piliers : valoriser l'identité maritime auprès du grand public, relever les défis de la croissance pour les filières traditionnelles et nouvelles, et préserver la mer et le littoral. Dans cet esprit, la Région a lancé en 2018 un grand plan d'actions pour l'avenir du nautisme, qui englobe l'ensemble des composantes de la filière nautique, maritime et fluviale, de

l'industrie aux services en y intégrant la formation. Des actions ont déjà été mises en œuvre, dont un appel à projets sur les ports à sec, l'ébauche de création d'un cluster nautisme et des prospections à l'international. Côté énergies marines renouvelables (EMR), les Pays de la Loire, premier pôle industriel EMR français, travaillent à pérenniser cette filière, en particulier en favorisant la conquête des marchés nationaux et internationaux avec le cluster Neopolia, en se mobilisant sur

de grands événements (comme Seanergy qui sera accueilli en 2020), en soutenant la R&D et l'innovation, et en accompagnant des infrastructures portuaires dédiées, tel que le Hub Logistique. La Région, qui milite pour une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) favorable à la viabilité durable de la filière, est également engagée dans la recherche de zones de moindre contrainte pour l'accueil de nouveaux parcs éoliens en mer.

LA STRATÉGIE AGRI-ALIMENTAIRE se déploie

Adoptée fin 2016, la stratégie agri-alimentaire régionale déclinée en quatre priorités (créer, rayonner, protéger, fédérer) a continué de se déployer en 2018, à destination de tous les agriculteurs et des industries agroalimentaires :

- poursuite du Plan de modernisation des exploitations avec 4 nouveaux appels à projets (622 projets en élevage pour 19,8 M€, 360 projets en végétal pour 7,65 M€),
- 2 projets du Partenariat européen à l'innovation sur le thème des pratiques agricoles innovantes en santé animale et végétale,
- 28 structures de recherche et développement agricole pour 1,8 M€ d'aides accordées,
- 42 projets d'innovation accompagnés pour un montant de 4 M€,
- 540 installations accompagnées grâce à la dotation jeune agriculteur (+7% par rapport à 2017),
- 200 jeunes accompagnés grâce au dispositif stage de parrainage,
- 21 entreprises de l'industrie agroalimentaire soutenues (9,4 M€ d'aides publiques)
- 2 concours d'innovation RéSolutions Agriculture et Agroalimentaire du futur pour accompagner 10 binômes entrepreneur/solutionneur.

© Région Pays de la Loire / Les beaux matins - A. Donié



Des efforts soutenus pour la promotion de l'agriculture ligérienne

Outre l'organisation d'une *Learning expedition* en Émilie-Romagne (Italie) pour nourrir les orientations d'une stratégie « Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) » en Pays de la Loire, l'agriculture régionale a été présente sur deux stands clés en termes d'image et de fréquentation au Salon international de l'agriculture 2018 : les filières d'excellence en démonstration dans le hall Élevage, et un village ligérien dans le hall des régions de France.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Les Pays de la Loire au SIA 2018

Un engagement fort pour le bio et l'agro-écologie

Le plan régional d'accompagnement de l'agriculture biologique 2018-2020 — « Agriculture biologique : la Région s'engage » — a été voté en juin 2018. Il vise à structurer et à donner de la visibilité aux acteurs de la filière jusqu'en 2020, en mobilisant 45 M€ dont 6 M€ de crédits nouveaux. Trois leviers d'intervention ont été identifiés : poursuivre le soutien en faveur des changements de pratiques, renforcer la structuration de l'offre vers les besoins de l'aval et accompagner les entreprises de transformation, et enfin améliorer la qualité des produits et développer la consommation en développant les circuits de proximité.



© RPDL - M. Gross

Un soutien spécifique AUX FILIÈRES AGRICOLES

Une charte pour l'utilisation du bois dans la construction



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

À l'occasion du Carrefour du bois, la Région a signé la Charte nationale de l'Alliance bois construction rénovation, qui promeut l'utilisation du bois dans la construction, s'associant ainsi au collectif régional composé de différents services régionaux de l'État et de l'interprofession régionale Atlanbois.

Mobilisation pour la filière avicole



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

La Région s'est mobilisée à hauteur de 312 000 € pour accompagner la profession dans la lutte contre la grippe aviaire. Face à la situation du groupe Doux et à la fermeture de l'abattoir de Chantonay, la Région a consenti un effort exceptionnel de 1,25 M€ pour assurer un avenir à la soixantaine d'élevages avicoles ligériens concernés. Afin de dynamiser la filière volaille de chair standard et reconquérir le marché intérieur, un premier appel à projets a été lancé en octobre 2018 et a permis d'accompagner 46 élevages.

Pêche / aquaculture : cap sur l'innovation et l'international

Pleinement intégrées à l'ambition maritime, ces filières intègrent les enjeux de l'innovation — lancement d'un appel à projets RéSolutions — et de l'international, avec une délégation ligérienne présente à Bruxelles pour le SeaFood Expo et une rencontre des institutions européennes. Ces filières bénéficient en effet d'aides européennes (FEAMP). En 2018, 49 nouveaux dossiers ont été programmés avec plus de 5,1 M€ d'aides publiques, dont 900 000 € de fonds régionaux.



© Gettyimages - David Lu

International UNE STRATÉGIE PAR ZONE ET PAR FILIÈRE

Chicago



© RPDL / Ouest Médias

Depuis la signature de la convention-cadre avec Business France en 2017, trois envoyés spéciaux des Pays de la Loire sont présents sur des zones prioritaires pour l'exportation : à Chicago, Hong-Kong et Abidjan.

Ces « postes avancés » de la Région ont réalisé un diagnostic détaillé des filières d'excellence ligériennes pour repérer les opportunités économiques sur leur zone d'action. Ce croisement pays/filière, synthétisé dans le Book 2018 (un document de 80 pages) permet de définir les filières économiques que la Région va promouvoir à l'étranger.

Des missions prometteuses

En 2018, la Région a organisé 11 missions : deux en Asie (32 entreprises), une en Amérique du Nord (7 entreprises), une en Côte d'Ivoire/Sénégal (8 entreprises), réseau ADN Ouest, CMAR, CRA,

lycée du Haut Anjou), six en Europe (58 entreprises) et une au Maghreb (15 entreprises). Une des missions Asie s'est ainsi concentrée sur la filière viande bovine, une en Afrique a soutenu en Côte d'Ivoire un projet de dépollution des baies lagunaires d'Abidjan, et une autre en Amérique

du Nord a valorisé les liens entre Nantes-Saint-Nazaire Port et l'usine Airbus de Mobile pour détecter des opportunités avec les filières automobile et nautique. En mars 2018, la Région a également conduit une mission au Liban pour évaluer et définir les modalités de poursuite du soutien régional à l'Institut européen de coopération et de développement autour des thématiques de l'éducation et de la formation professionnelle. Elle a été par ailleurs retenue par l'Agence française de développement pour mettre en œuvre un projet de développement dans ce pays qui s'appuie à la fois sur ses compétences (environnement et formation pour la gouvernance territoriale) et s'inscrit en cohérence avec les objectifs de développement durable déclinés par les Nations Unies jusqu'à l'horizon 2030.



© Région Pays de la Loire

Déploiement DE LA STRATÉGIE TOURISME

Des investissements d'avenir

2018 a été la première année de mise en œuvre du dispositif de soutien régional au tourisme « Pays de la Loire investissement touristique » reposant sur trois priorités : reconquérir la clientèle internationale, développer l'agritourisme et l'œnotourisme, promouvoir le tourisme à vélo, en privilégiant une intervention sur mesure et prioritaire sous forme de prêts. 26 projets ont été accompagnés, avec 1,25 M€ d'aides pour un investissement total par les entreprises de plus de 18 M€.

Des projets agritourisme / œnotourisme



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Lancé en avril 2017 pour trois ans, l'appel à projets agritourisme et œnotourisme a pour objectif d'aider les professionnels agricoles et viticoles à moderniser leurs installations d'accueil touristique ou à créer de nouveaux aménagements spécifiques. En 2018, 21 projets ont été soutenus avec 500 000 € d'aides régionales.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Aménagements cyclables

Pour conforter les Pays de la Loire en leaders du tourisme à vélo, la Région accompagne à hauteur de 25% les divers investissements en la matière. Parmi les projets soutenus en 2018, la refonte de La Loire à Vélo à Nantes (1 M€), le lancement de La Loire à Vélo troglo (premier soutien de 150 000 €) et la création d'un itinéraire entre Carquefou et le Maine-et-Loire (1,1 M€).

Tourisme : de nouvelles ambitions internationales

La signature du contrat Destination Côte Atlantique en juillet 2018 assure un appui technique et financier de l'État et d'Atout France (75 000 € sur trois ans), qui s'ajoute à un budget mutualisé de près de 900 000 € sur trois ans pour assurer la promotion de la destination à l'international, essentiellement en Allemagne et aux Pays-Bas. Des moyens qui appuient le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs qui fait de la reconquête des clientèles internationales une priorité, avec de nombreuses actions.

Sur la bonne lancée de 2017, l'année 2018 a confirmé le retour de ces clientèles : les Pays de la Loire sont passés du 7^e au 5^e rang des régions françaises les plus

touristiques et les étrangers représentent désormais plus de 15% des touristes dans la région.

Investissements internationaux : une attractivité grandissante

L'internationalisation de l'économie est une priorité de la Région des Pays de la Loire, formidable levier de développement pour les entreprises et d'emplois pour les territoires. Le bilan 2018 des investissements internationaux révèle l'attractivité grandissante de la région. En 2018, Solutions&co, l'agence de développement économique de la Région, affiche ainsi des chiffres à la hausse pour la 2^e année consécutive. On compte ainsi 67 projets d'investissements concrétisés en Pays de la Loire, représentant la création ou le maintien de 1 776 emplois, soit respectivement 17% et 9% d'augmentation.

Le nombre d'emplois créés ou maintenus en Pays de la Loire par les investisseurs étrangers est en forte progression dans un contexte national en repli. Les Pays de la Loire accèdent donc à la 7^e place nationale pour le nombre d'emplois générés ou sauvegardés, tandis qu'ils conservent le 8^e rang pour le nombre de projets concrétisés.

CHIFFRES CLÉS

Investissements étrangers

↑ +17%

67 PROJETS

32 implantations, 30 extensions,
5 reprises pour **1 776 emplois**
créés ou maintenus

Implantations d'entreprises

926

DOSSIERS GÉRÉS EN 2018

par les développeurs de l'agence,
dont 15 d'origine extérieure

Un réseau des développeurs qui se renforce



RECRUTEMENT

d'un développeur
économique junior
en Vendée à l'été 2018



Gruau

Lancement du Plan de bataille pour l'emploi POUR FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À L'EMPLOI

Les Pays de la Loire connaissent le taux de chômage le plus bas de France. Pour autant, il existe des disparités territoriales fortes : certains territoires affichent un taux de chômage proche du plein emploi (4,7% à Ancenis ou 5% aux Herbiers) alors que d'autres (Le Mans ou Saumur) connaissent un taux de chômage supérieur à 9%. Pour apporter des solutions à ces difficultés et lever les freins à l'emploi, la Région a adopté en mars 2018 son Plan de bataille pour l'emploi, en déclinaison directe de la Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles arrêtée en décembre 2017 par l'État, la Région et les partenaires sociaux. Ce Plan de bataille comprend cinq priorités.

1. Encourager l'expérimentation de solutions innovantes pour le recrutement

Une expérimentation de suivi renforcé des entreprises par un référent unique est menée dans cinq bassins d'emploi (Vendée Nord, Loire-Atlantique Nord, Maine-et-Loire Est, Sarthe Sud et Mayenne Sud) : 72 entreprises ligériennes, dont 64% de moins de 50 salariés, y participent et testent des méthodes nouvelles.

En parallèle, la méthode de recrutement par simulation a été étendue. Elle permet de vérifier directement par une mise en situation les aptitudes d'un candidat : 260 demandeurs d'emploi ont validé en 2018 leurs compétences dans les domaines de la restauration, de l'aide à domicile, de la logistique, de l'industrie et du bâtiment et leurs profils ont été présentés aux entreprises ne trouvant pas de candidat. Au-delà de cette expérimentation, plus d'une centaine d'entreprises bénéficient du Plan pour faciliter leurs recrutements.



© Julien Fouire

2. Enrichir l'offre de formation proposée aux Ligériens

Avec les moyens du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), la Région a formé 5 457 demandeurs d'emploi supplémentaires pas ou peu qualifiés (*lire ci-dessous*).

Dans un souci d'efficacité, la Région a lancé avec Pôle emploi l'application Anotea permettant au stagiaire d'évaluer la formation suivie et de poster un avis visible sur : www.labonneformation.pole-emploi.fr. 3 702 stagiaires ont posté un avis et 75% d'entre eux sont satisfaits de la formation suivie. Au total, la Région a financé 28 795 formations en 2018.

3. Favoriser la rencontre entre les entreprises et leurs futurs salariés

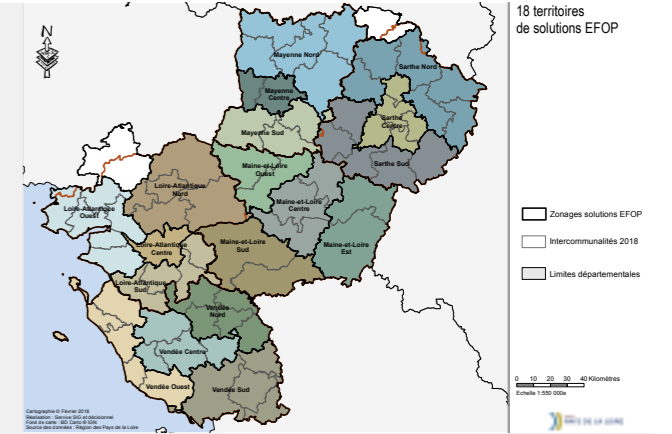
Pour mieux définir son projet professionnel, 13 788 périodes de mise en situation en milieu professionnel de deux semaines maximum ont été réalisées et ont débouché sur 3 034 embauches directes. En parallèle, 183 entreprises ont accueilli plus de 5 500 visiteurs lors des Journées régionales des entreprises, permettant de faire découvrir leurs savoir-faire et métiers.

4. Lever les freins périphériques à l'emploi

Afin de faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi engagés dans une formation ou en période d'essai, la Région a renforcé son soutien aux plateformes de mobilité, en lien avec les Départements, en proposant une offre globale : prêt, location ou réparation de véhicules à tarif préférentiel, prise en charge de frais kilométriques ou de transport en commun... Ces plateformes de mobilité sont portées par Carbur'Pera en Sarthe, la Maison des Entreprises et de l'Emploi en Vendée et le Conseil départemental de Mayenne. En parallèle, la Région a lancé Mobi, une carte d'abonnement TER pour les demandeurs d'emploi avec un tarif spécifique.

5. Créer les conditions d'une coopération durable entre les acteurs institutionnels

Ce Plan définit 18 territoires uniques de diagnostic et d'actions, sur lesquels l'État, la Région, les Départements, les intercommunalités, les entreprises, les consulaires (Chambres de commerce, d'agriculture et de métiers), les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs locaux élaborent en commun des solutions de proximité pour répondre aux besoins en compétences des entreprises. Cette mobilisation coordonnée permet de croiser les compétences et moyens d'action de chacun, dans une logique de partenariat et de bonne intelligence.



Signature du Plan d'investissement DANS LES COMPÉTENCES



© Région Pays de la Loire / J. Herman - Les beaux matins

En mars 2018, la Région a signé avec l'État la convention d'amorçage du Plan d'investissement dans les compétences. À fin 2018, 5 457 demandeurs d'emplois supplémentaires ont été formés, soit 28 795 en tout. Parmi eux, 16 722 (soit 58%) n'étaient pas ou étaient peu qualifiés.

Les demandeurs d'emplois formés ont bénéficié d'une offre de formation adaptée, offrant de réelles opportunités d'insertion professionnelle :

- **6 038** ont suivi une formation du programme PREPA*, visant à se remettre à niveau ou préparer un concours (PREPA Clé), découvrir un métier et définir un projet professionnel (PREPA Avenir), réaliser des stages en entreprise et réussir son insertion professionnelle (PREPA Rebond).
- **15 604** ont suivi une formation qualifiante du programme VISA*, dont plus de 4 600 via une aide individuelle à leur projet de formation, notamment les seniors (en partenariat avec le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels).
- **5 631** ont bénéficié d'une formation du programme ACCES*, préparant à la création ou la reprise d'entreprise (ACCES Entrepreneur) ou permettant d'adapter en moins de 400 heures ses compétences à un emploi préalablement repéré (ACCES Emploi). Ces formations courtes d'adaptation à l'emploi sont financées par la

* Nouvelle offre de formation créée par la Région en 2016

Région, les Organismes paritaires collecteurs agréés et Pôle emploi. Au titre du Plan d'investissement dans les compétences, 148 parcours TPME ont été expérimentés avec succès. Il s'agit de formations longues d'adaptation à l'emploi avec tutorat et accompagnement renforcé pour permettre aux PME de moins de 20 salariés de préparer l'embauche d'un demandeur d'emploi pas ou peu qualifié.

- **971** étaient en centre de réadaptation professionnelle.
- **551** étaient sous main de justice et ont préparé une qualification à un métier.

Plus de 11 000 demandeurs d'emploi entrés dans l'une de ces formations ont pu bénéficier d'une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle versée par la Région, afin de sécuriser leur parcours de formation. Six mois après leur sortie de formation, 68% étaient en emploi. Ce taux d'insertion s'élève même à 90% s'agissant des 4 704 formations courtes d'adaptation à l'emploi (Programme ACCES Emploi).

Par ailleurs, la Région a assuré la formation de 8 500 personnes en formations sanitaires et sociales (dont la moitié d'entre eux étaient demandeurs d'emploi), et accordé plus de 2 500 bourses sur critères sociaux. Six mois après l'issue de leur formation, 89% étaient en emploi (chiffres 2017, évaluation 2018 en cours).

Annonce d'un plan pour l'orientation TOUT AU LONG DE SA VIE

En décembre 2018, à l'occasion de la session sur le budget primitif 2019, le Conseil régional a annoncé l'organisation d'un Grenelle de l'orientation au premier semestre 2019 et les premières actions telles que l'Orientibus. La Région a souhaité se saisir rapidement de la nouvelle mission d'information sur les métiers et les formations que lui confère la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et ce, malgré les incertitudes du calendrier et des modalités de mise en œuvre.

CHIFFRES CLÉS



33 569
PERSONNES FORMÉES
dont 28 795 demandeurs
d'emploi



149,2
millions d'euros
MOBILISÉS PAR LA RÉGION
pour les formations
professionnelles



90%
DES STAGIAIRES
en formations courtes d'adaptation
à l'emploi, en poste 6 mois
après leur formation



INVESTIR POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES

En 2018, la Région a poursuivi le déploiement de sa Stratégie d'investissement dans les lycées (SIL) pour la période 2018-2024, votée en décembre 2017, qui vise à garantir de meilleures conditions d'enseignement et qui prévoit la construction de six nouveaux lycées à partir de 2020.

Deux nouveaux lycées en Sud-Loire

Les études capacitaires lancées en 2017 et poursuivies en 2018 ont révélé l'ampleur de la dynamique démographique du secteur Sud-Loire. La Région a annoncé en juin 2018 la construction de deux nouveaux lycées, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et Vertou, pour répondre aux besoins futurs.

Garantir les meilleures conditions d'enseignement

De multiples opérations inscrites dans cette stratégie d'investissement dans les lycées ont été menées en 2018 pour moderniser, rénover et sécuriser les établissements : 40 M€ d'autorisations de programme ont été affectés. La construction du nouveau lycée de Nort-sur-Erdre a été lancée en juin ainsi que les études de conception du lycée d'Aizenay. Des travaux d'extension ont été programmés aux lycées Alcide d'Orbigny à Bouaye et du Pays de Retz à Pornic.

Autres opérations majeures de rénovation/modernisation/sécurisation effectuées en 2018

- Construction du Pôle esthétique coiffure et aménagement de l'espace libéré (6,145 M€) au lycée Louis-Jacques Goussier à Rezé (44)
- Reconstruction des serres, opération sous maîtrise d'ouvrage lycée (2 M€) au LEGTA Angers Le Fresne à Sainte-Gemmes-sur-Loire (49)
- Mutualisation des cuisines (880 000 €) des lycées Victor Hugo et Pierre et Marie Curie à Château-Gontier (53)
- Changement des chaudières (1,73 M€) au lycée André Provost à Brettes-les-Pins (72)

• Rénovation globale (5,5 M€) du lycée René Couzinet à Challans (85).

Poursuite du Plan de sûreté dans les lycées

En 2018, un troisième Plan de sûreté (1 M€) est venu s'ajouter aux deux premiers plans de 2016 et 2017. Il a permis de compléter les interventions de la Région en matière de dispositifs de sûreté des enceintes des lycées et de Plan particulier de mise en sécurité, dans un contexte Vigipirate renforcé.

Bilan du Pacte éducatif régional

Un an après son adoption, le Pacte éducatif régional, fondé sur les valeurs de proximité, d'équité et de stabilité, porte ses fruits. Dès la rentrée 2018, l'appel à projets Actions éducatives ligériennes a fortement mobilisé les établissements : plus de 650 projets (+17% par rapport à l'année précédente) ont été proposés à plus de 46 000 jeunes (+27%) issus de 208 établissements. Il s'agit du plus haut niveau d'inscriptions connu dans la collectivité depuis que ce dispositif existe.

Soutenir le manger local

Dans le cadre du Plan de soutien à l'agriculture adopté en février 2016, la Région a amplifié son soutien au manger local avec comme objectif de tendre vers 100% de produits français, 50% de produits régionaux et 20% de produits bio ou sous autres signes de qualité. À ce jour, l'approvisionnement est le suivant : France 82% ; région 41% et 15% de bio et/ou qualité. La mise en place de menus Loire-Océan 100% ligériens a eu lieu en février et en octobre 2018 avec respectivement 87 et 82 établissements participants sur 108. Un outil de suivi de l'origine des produits a été expérimenté dans les lycées vendéens en 2018, avant d'être repris par l'ensemble des lycées de la région depuis fin 2018. Huit ateliers collectifs ont été organisés avec une participation de 94 établissements, en lien avec les Chambres agricoles départementales ainsi qu'un forum régional des producteurs en novembre 2018 avec la participation de 30 établissements.

Récompenser le mérite

Depuis 2016, la Région récompense les bacheliers ayant obtenu la mention Très bien poursuivant dans l'enseignement supérieur. En 2018, 2 530 jeunes ont bénéficié de l'aide Bourse au mérite.

Une équité renforcée entre établissements publics et privés

La Région a décidé fin 2015 de rétablir le principe d'égalité de traitement public-privé dans l'attribution des aides en matière d'aides sociales et d'actions éducatives par un apport complémentaire progressif sur trois ans. En 2018, l'engagement a été tenu et l'équilibre rétabli dans l'attribution des aides, pour un montant total de 1,435 M€.

Lutter contre le décrochage

La Région a poursuivi la mise en place de son Plan nouvelle chance pour les décrocheurs, voté en 2017. Deux appels à projets ont été reconduits. Elle a aussi continué de soutenir les écoles de production qui permettent de « faire pour apprendre ». À la rentrée 2018, 118 élèves y étaient accueillis. Des projets d'ouverture dans les départements non couverts sont en cours de réflexion avec la Fédération nationale des écoles de production.

E-LYCO

Depuis septembre 2018, la nouvelle plateforme Environnement numérique de travail (ENT) est déployée sur l'ensemble des 615 établissements régionaux. La solution technique sous-jacente est une véritable plateforme d'apprentissage, beaucoup plus orientée vers la pédagogie et le suivi de l'apprentissage de l'élève.

CHIFFRES CLÉS

- **6 nouveaux lycées** entre 2020 et 2027
- **46 000 jeunes** mobilisés dans les actions éducatives ligériennes
- **18 jeunes Ambassadeurs** du civisme recrutés à la rentrée 2018-2019.



MAINTENIR LA DYNAMIQUE

En 2018, la Région a poursuivi son Plan de relance pour l'apprentissage avec encore de très bons résultats : +6% d'apprentis en un an. Cette année a aussi été marquée par un nouveau cadre législatif qui dessaisit les Régions de leur gouvernance sur l'apprentissage.

Les Pays de la Loire, 1^{re} région de France pour l'apprentissage

La mise en place des mesures du Plan de relance régional de l'apprentissage a continué de porter ses fruits, hissant les Pays de la Loire au 1^{er} rang des régions françaises en proportion d'apprentis parmi les jeunes : près de 32 000 apprentis à la rentrée 2018, soit une hausse de 6% des effectifs depuis l'année précédente et de 18% depuis l'adoption de ce plan. En parallèle, le taux d'insertion professionnelle des apprentis en région a franchi la barre des 80%.

Du lancement de l'Apprentibus... au déploiement de cinq Orientibus



L'Apprentibus, lancé en janvier 2018, a sillonné le territoire ligérien à la rencontre des élèves pour permettre de manière ludique la découverte de métiers et des différentes voies de

formation, dont l'apprentissage : 11 000 jeunes en ont bénéficié en 2018. Équipé de tablettes numériques et de casques de réalité virtuelle, ce véhicule innovant a également accueilli des animations, des démonstrations et des interventions d'acteurs de l'orientation et de professionnels du territoire. Au regard de ce succès et de sa nouvelle mission d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants, la Région a prévu de déployer cinq Orientibus (inspirés du modèle actuel de l'Apprentibus) dont l'objectif sera d'informer le public sur les métiers et les formations proposés en Pays de la Loire.

115 nouvelles formations à la rentrée 2018

À la rentrée 2018, dans le cadre de sa compétence pleine et entière, la Région a poursuivi le renouvellement de l'offre de formation par apprentissage en ouvrant 115 nouvelles formations, dont 27 titres professionnels, en réponse aux besoins en compétences des entreprises. L'industrie, avec 220 nouvelles places, est le secteur qui a comptabilisé le plus d'ouvertures. Pour soutenir l'ensemble de cette offre de formation et sa qualité, la Région a consacré 97,6 M€ au financement du fonctionnement des Centres de formations des apprentis (CFA).

Un Grenelle extraordinaire

Le 7 juin 2018, lors d'un Grenelle extraordinaire, la Région a réuni l'ensemble des partenaires de l'apprentissage ainsi que les parlementaires. Objectifs : échanger sur le projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et analyser ses conséquences pour les acteurs (apprentis, familles, CFA, entreprises).

Promulguée en septembre 2018, cette loi entraîne un changement radical de modèle, dans lequel les Régions ne sont plus en charge de la gouvernance de l'apprentissage. Malgré ce bouleversement profond qui la dessaisit d'une partie majeure de sa compétence, la Région a réaffirmé sa volonté de rester mobilisée aux côtés des CFA et de l'ensemble de ses partenaires, pour capitaliser sur la dynamique issue du Plan de relance. Elle a ainsi partagé lors d'une réunion avec tous les acteurs le 5 octobre 2018 sa nouvelle feuille de route en matière d'apprentissage.

Maintenir le soutien régional

À cette occasion, la Région a rappelé le maintien de son effort financier et de sa politique en matière d'investissements et d'équipements des CFA. Cet accompagnement a permis aux centres de formation de moderniser leurs locaux, de garantir aux apprentis de bonnes conditions de formation et de renforcer l'attractivité de leur offre de formation. L'année 2018 a vu la concrétisation de projets d'investissements de grande ampleur comme la rénovation des locaux de la MFR de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85). Par ailleurs, la Région a réaffirmé sa volonté de poursuivre et de renforcer le déploiement d'actions de valorisation des métiers et des formations, notamment par la voie de l'apprentissage.

CHIFFRES CLÉS

- **Près de 32 000 apprentis** à la rentrée 2018, soit +6% par rapport à 2017 et +18% en trois ans
- **+ de 80%** : c'est le taux d'insertion professionnelle des apprentis en Pays de la Loire
- **1^{re} région de France** en nombre d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans (6,3%).



PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE



Pour accompagner la jeunesse dans ses parcours de vie et de formation, pour faire grandir les jeunes dans un esprit d'engagement, de créativité et de responsabilité, la Région agit : lancement du premier e.pass jeunes dématérialisé, création des Ambassadeurs du civisme et des Trophées de l'engagement éducatif... Le Conseil régional fait le choix de l'innovation pour accompagner les jeunes.

Lancement du premier e.pass jeunes dématérialisé



En septembre 2018, la Région a dévoilé le **e.pass jeunes 100% dématérialisé**, une première en France. Disponible sous forme d'application mobile, cette solution innovante permet aux jeunes via le e.pass culture sport de bénéficier de huit coupons pour 8 €, permettant de profiter de plus de 130€ d'avantages (cinéma, spectacle, festival, licence sportive...). Fin 2018, près de 65 000 comptes ont été créés.

Un réseau d'Ambassadeurs du civisme

À la rentrée 2018, 18 jeunes volontaires en service civique ont été accueillis dans une vingtaine de lycées et CFA des Pays de la Loire au titre du nouveau dispositif **Ambassadeurs du civisme**. Les jeunes ont été recrutés et formés par l'Union française des centres de vacances et de loisirs, retenue par la Région pour mener à bien cette démarche à l'issue d'un appel à projets. Accueillis par des établissements volontaires, ils ont eu pour mission d'accompagner, sur une durée de 6 à 8 mois, la construction de projets éducatifs en lien avec les priorités régionales : le civisme et les valeurs de la république, la santé et la prévention contre les addictions, les relations écoles/entreprises/métiers, le développement de la culture.

Les Trophées de l'engagement éducatif

Les **Trophées de l'engagement éducatif** ont été organisés pour la 1^{re} fois sur l'année scolaire 2017-2018. Leur objectif : récompenser des projets éducatifs originaux et méritants mis en œuvre par les établissements scolaires ligériens (lycées / CFA, MFR) pour encourager et valoriser les jeunes qui s'engagent. La Région souhaite saluer et encourager l'action de la communauté éducative qui s'implique pour que les jeunes prennent des responsabilités dans le cadre de projets menés dans leur parcours scolaire, ainsi que les jeunes eux-mêmes, en tant qu'acteurs de ces projets. Après sélection par un jury, six lauréats ont été récompensés en 2018. Ils ont bénéficié d'un prix de 2 000 € pouvant être réinvestis dans la mise en œuvre d'autres actions éducatives.

L'orientation, une nouvelle compétence

Dans le cadre des nouvelles missions qui lui sont confiées en matière d'orientation, la Région sera en charge d'élaborer la documentation de portée régionale sur les enseignements et les professions, et de la diffuser dans les établissements d'enseignement (transfert de la compétence actuellement exercée par une partie des directions régionales de l'Onisep). À cet effet, la Région a annoncé en décembre 2018 la tenue d'un Grenelle de l'orientation (voir page 17).



Ambassadeurs du civisme



Accompagner LA RECHERCHE ET LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

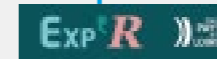
Lancement du dispositif Pulsar

En complément des dispositifs **Étoiles montantes** et **Connect talent**, et dans le but d'inciter au recrutement de jeunes chercheurs prometteurs en Pays de la Loire, la Région a lancé en décembre 2018 le dispositif « **Pulsar : l'académie des jeunes chercheurs en Pays de la Loire** ». Objectif : créer les conditions optimales pour le démarrage de leur carrière. C'est un outil de réseautage, de coaching, d'interdisciplinarité, qui peut s'accompagner d'un soutien financier co-investi avec les grands organismes nationaux ou employeurs académiques.

Financer les infrastructures pour accueillir étudiants et chercheurs

La Région réalise des investissements structurants au bénéfice de la communauté académique. Cela concerne, d'une part, **des projets immobiliers** pour accompagner notamment l'augmentation du nombre d'étudiants. Ainsi, en 2018, le Conseil régional a financé des travaux à l'ISTIA (Angers), l'ENSAM (Nantes), l'ESAIP (Saint-Barthélemy-d'Anjou) et l'ICES (La Roche-sur-Yon) pour 9,9M€. D'autre part, il a financé des **équipements scientifiques**, afin de donner les moyens à la communauté académique des Pays de la Loire de travailler sur la base des standards internationaux.

Accroître les liens entre les entreprises et les laboratoires de recherche



La Région souhaite renforcer les liens entre les entreprises et les laboratoires de recherche installés sur le territoire. Dans le cadre de son plan Ensemble pour innover, destiné à favoriser l'innovation et la recherche des entreprises, elle a voté en juin 2018 des mesures qui se concentrent sur deux nouveaux dispositifs :

- **Expérience Recherche**, qui vise à faciliter l'accueil d'étudiants en stage de master, dans les entreprises des Pays de la Loire, pour travailler à la levée des verrous technologiques des entreprises,
- le **déploiement de chaires industrielles** sur les sites secondaires des universités, au plus près des PME du territoire.

Une stratégie régionale pour la culture scientifique, technique et industrielle

En décembre 2018, la Région a adopté une **Stratégie pour la culture scientifique, technique et industrielle** (CSTI). Cette stratégie constitue le cadre précisant les orientations régionales en matière de CSTI et fixe les modalités de soutien des acteurs et des projets pour 2019-2022 avec deux ambitions principales :

- aller vers une meilleure connaissance des publics de la CSTI et de leurs attentes pour s'assurer d'un impact meilleur des actions de CSTI,
- renforcer un réseau dynamique et fédérateur des acteurs de CSTI.

Le Village des sciences à l'Hôtel de Région

La **Fête de la science** est destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser les échanges entre la science et le grand public. La Région a organisé avec succès le premier Village des sciences à l'Hôtel de Région les 12, 13 et 14 octobre 2018. Cette manifestation a accueilli 2 500 visiteurs, dont 600 scolaires, qui ont pu découvrir les 26 stands animés et participer aux 14 conférences dédiées à la science.

Accompagner la réussite et la mobilité internationale des étudiants



Sur la période scolaire 2017-2018, le **Dispositif régional d'accompagnement à la réussite des étudiants** (DARE) a été fortement plébiscité : 550 étudiants en ont bénéficié contre 270 en 2016-2017. Il aide les bacheliers de filières professionnelles et technologiques à franchir l'étape décisive de la première année d'université. La Région y a consacré 323 000 euros et a mobilisé des crédits européens via

le Fonds social européen. Pour soutenir la mobilité internationale des étudiants, le Conseil régional a attribué, en 2018, 2 868 bourses à des jeunes ligériens effectuant une mobilité de stage ou d'études dans le cadre de leur cursus via le dispositif **Envoleo**.



Contrat d'avenir LA RÉGION S'ENGAGE POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

L'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a bouleversé plusieurs décennies de politiques d'aménagement du territoire. En réponse à cette décision du Gouvernement, la Région a souhaité coordonner le rebond collectif des Pays de la Loire, au travers notamment de l'installation du Parlement des territoires, regroupant les élus locaux et les acteurs du monde économique, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une volonté de se projeter vers l'avenir qui se concrétisera en un Contrat d'avenir, négocié avec l'État.

La 1^{re} réunion du Parlement des territoires des Pays de la Loire, le 12 février 2018, a permis de définir une stratégie en trois temps :

- élaboration d'un Contrat d'avenir avec l'État, suite à l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes,

- demande de report de l'adoption du Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) à la fin 2020, qui a été accepté par la Préfète des Pays de la Loire par courrier du 27 mars 2018,
- élaboration de Ma région 2050, une démarche prospective visant à construire collectivement un nouveau projet de territoire pour les Pays de la Loire.

Des réponses concrètes et opérationnelles

Le Premier ministre ayant accepté de répondre favorablement à la demande d'un Contrat d'avenir, la Région a engagé un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs ligériens. Les élus et les représentants des forces vives des Pays de la Loire ont construit ensemble les solutions concrètes et opérationnelles permettant de répondre aux défis des territoires. Le Contrat d'avenir témoigne ainsi de l'unité de la région et de sa volonté de rebondir collectivement.

Quatre piliers et trois défis

Le Contrat d'avenir repose sur quatre piliers, répondant aux défis ligériens et confortant le développement et l'attractivité de la région :

- les mobilités et le développement des infrastructures de transport,
- le déploiement du numérique sur tous les territoires,
- l'économie de la connaissance : innovation et recherche,
- la transition écologique des territoires.

Le Contrat d'avenir fixe deux objectifs. Le premier est de renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la région en développant les mobilités et les infrastructures de transport. Le second est de se projeter vers l'avenir. Avec comme objectif de relever trois défis : la transition numérique, l'économie de la connaissance et la transition écologique.



Parlement des territoires, 12 février 2018



Rencontre régionale des maires, 16 novembre 2018

Agir en proximité selon les besoins DE CHAQUE TERRITOIRE

En 2017, la Région des Pays de la Loire a mis en place sa nouvelle politique contractuelle 2017-2020 en faveur des territoires. La proximité, l'équité et la liberté sont les trois principes fondamentaux de cette politique renouvelée qui accompagne l'ensemble des territoires en fonction de leurs besoins et de leurs spécificités, et qui apporte un soutien renforcé aux territoires les plus fragiles. En 2018, 25 nouveaux contrats ont été signés.

La politique contractuelle de la Région s'appuie sur deux contrats, qui doivent comporter un volet transition énergétique :

- les Contrats Territoires - Région 2020 (CTR), à destination des 68 intercommunalités et de la commune de l'Île d'Yeu,
- les Contrats de développement métropolitain (CDM) pour la Métropole de Nantes et les Communautés urbaines d'Angers et Le Mans.

Ces contrats peuvent démarrer à l'expiration des anciens dispositifs (Nouveaux contrats régionaux). En 2018, 23 CTR (couvrant 24 intercommunalités) ont été approuvés, pour un montant de 56,439 M€. Depuis 2017, ce sont 47 CTR qui ont été signés (couvrant 50 intercommunalités) pour 118,693 M€. Par ailleurs, deux Contrats de développement métropolitain (Nantes Métropole et Angers Loire Métropole) ont été approuvés, représentant un engagement de 26,1 M€.

Une proximité renforcée avec les élus locaux

La Région apporte une attention particulière aux élus locaux, et tout particulièrement aux maires. Le 16 novembre 2018, elle les a réunis pour la 1^{re} fois à l'Hôtel de Région. Près de 600 maires ligériens et élus locaux étaient présents : l'occasion de dresser avec eux un point d'étape à mi-parcours des actions engagées pour les territoires et de leur permettre de se saisir des dispositifs régionaux, tout en lançant la démarche prospective Ma région 2050. Cette rencontre a montré la nécessité de maintenir et de développer un dialogue approfondi avec les maires, afin de partager les enjeux de demain pour préparer l'avenir de la Région.

Agir face à l'urgence

Après les vagues successives d'intempéries du printemps 2018, les élus régionaux ont débloqué lors du budget supplémentaire 2018 un fonds d'urgence doté d'1 M€ pour apporter un soutien aux territoires sinistrés : 48 communes, intercommunalités et établissements publics en ont bénéficié, pour une aide totale de 535 495 euros, afin de faire face à de lourds chantiers de réparation d'infrastructures (voirie, réseaux, assainissements) et d'équipements publics de services à la population (écoles, maisons de santé, multiservices communaux, etc.).

Territoires dont les CTR ont été approuvés en 2018

| | |
|-------------------------|--|
| Loire-Atlantique | Communautés de communes de la région de Nozay, du Sud Retz Atlantique, de Grandlieu ; Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (Carene). |
| Maine-et-Loire | Communautés de communes des Vallées du Haut-Anjou, Anjou Bleu Communauté ; Communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire. |
| Mayenne | Communautés de communes du Pays de Loiron, des Coëvrons, de l'Ernée, du Bocage Mayennais et Mayenne Communauté. |
| Sarthe | Communauté de communes du Maine Saosnois, Pays de la Haute Sarthe (regroupant les Communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé). |
| Vendée | Communautés de communes du Pays de Saint-Fulgent — Les Essarts, de Vie et Boulogne, Océan Marais de Monts, du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, du Pays de Chantonay, Sud Vendée Littoral, du Pays des Herbiers, du Pays de Pouzauges ; Commune de l'Île d'Yeu. |



© Région Pays de la Loire / M. Gross

Protéger et développer L'ESPACE RURAL

Le Pacte régional pour la ruralité représente un soutien financier régional de près de 300M€ d'ici à 2020. Après deux ans de mise en œuvre, l'ensemble des mesures a été engagé, et 229M€ de crédits accordés.

Avec 82% de communes de moins de 2 000 habitants, l'espace rural constitue pour les Pays de la Loire un élément central d'identité et d'attractivité. Pour le protéger et le développer, la Région a lancé en 2016 son Pacte régional pour la ruralité. Avec des résultats clairement mesurés en 2018 : 100% des mesures sont désormais mises en œuvre et répondent aux enjeux majeurs des territoires (désenclavement numérique et géographique, couverture en téléphonie mobile, accès à la santé, développement économique et soutien aux PME, formation, accompagnement des collectivités et des élus locaux).

451 projets communaux aidés

Restructuration d'une maison de bourg en trois logements pour seniors avec accès PMR par la commune de Cordemais en Loire-Atlantique (37 741 € de subvention), construction d'un Pôle enfance jeunesse loisirs par la commune de Challain-la-Potherie en Maine-et-Loire (50 000 € de subvention). Voilà deux exemples de projets aidés par la Région en 2018, parmi 451, pour près de 23,1 M€ de subvention, dont 14,3 M€ au titre du Fonds régional de développement des communes et 8,8 M€ au titre du Fonds école. 17 communes ont également été soutenues pour des projets de revitalisation de leurs centres-bourgs, pour plus de 1,476 M€.

Renforcer la couverture numérique et la téléphonie mobile

Afin de permettre le déploiement du très haut débit (fibre optique à l'abonné) dans les départements, la Région a signé en 2018 des conventions de financement avec la Loire-Atlantique (16,885 M€), le Maine-et-Loire (5,424 M€), la Sarthe (6,453 M€) et la Mayenne (5,88 M€).

La Région a également attribué en 2018 un total de 345 810 € d'aides pour la construction de pylônes de téléphonie mobile en Sarthe et en Mayenne.

Accompagner les commerçants et les artisans



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Le dispositif Pays de la Loire artisanat commerce a permis en 2018 de soutenir 23 projets de commerçants ou d'artisans (création ou modernisation) pour 290 169 € de subventions.

Réseau rural régional : valoriser les bonnes pratiques

Issu d'une initiative européenne, le Réseau rural régional encourage les coopérations entre territoires au sein des régions. En Pays de la Loire, la Région fait le choix de piloter et d'animer ce réseau : c'est l'une des mesures de son Pacte régional pour la ruralité. En 2018, notamment lors la 1^{ère} journée d'échanges qui a eu lieu à Château-Gontier le 8 novembre, cette action de réflexion entre acteurs et de partage de bonnes pratiques s'est focalisée sur la thématique de la mobilité en milieu rural. Le Réseau rural régional fait également monter en compétences les animateurs des Groupes d'action locale qui contribuent au développement de leur territoire à travers la démarche européenne Leader. Des rencontres trimestrielles et des formations adaptées à leurs besoins leur sont proposées. L'accent a été mis en 2018 sur un appui méthodologique à la coopération, dont une journée sur la coopération interrégionale et transnationale organisée avec les Réseaux de Bretagne et Normandie.



Montaigu

L'OFFRE DE SANTÉ RENFORCÉE

Le Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous vise à renforcer l'offre de santé, en priorité dans les territoires en difficulté, et à anticiper l'avenir, grâce à quinze mesures déployées depuis 2016.

Un maillage toujours plus serré

Les deux nouvelles Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) aidées en 2018 portent à 16 le nombre de MSP financées depuis 2016 par la Région (avec 169 professionnels de santé, dont 47 médecins généralistes). En 2018, la Région a également soutenu quatre projets innovants (télémédecine dans la communauté de communes du Vihierois Haut-Layon ou sur le Pôle métropolitain du Mans) et cinq projets de centres de soins, en réponse à des situations d'urgence de maintien de professionnels dans les territoires. La Région a poursuivi le financement des maisons de santé pluri-professionnelles universitaires (MSPU) du CHU de Nantes, permettant la mise en réseau d'une dizaine d'établissements de santé, ainsi que l'organisation, en collaboration avec l'Agence régionale de santé, de « Nuits de l'installation » qui sensibilisent les étudiants en médecine à l'installation dans les territoires en difficulté.

Jeunes : mise en place e.pass santé



La Région fait de l'accompagnement des jeunes et de la prévention des conduites à risques l'une de ses priorités. Pour soutenir ces actions, elle a consolidé en 2018 son partenariat pluriannuel avec les grands opérateurs régionaux de prévention. En complémentarité, elle a lancé le e.pass santé dématérialisé, qui apporte une réponse individuelle

aux jeunes et une solution innovante en France. Il leur donne accès à des consultations médicales gratuites à vocation préventive, à des analyses médicales, des contraceptifs ou des autotests de dépistage... Après seulement trois mois de mise en œuvre, près de 896 e.pass avaient été activés et 743 référents avaient créé leur compte fin 2018.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Mamers



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias



UNE EUROPE PLUS UTILE POUR UNE RÉGION PLUS EFFICACE

La stratégie européenne de la Région a comme objectif majeur d'aider les Ligériens à saisir toutes les opportunités de financement offertes par l'Europe, afin de soutenir les projets créateurs d'emplois et de croissance.

Des permanences de l'information européenne

Afin d'accompagner les acteurs ligériens intéressés, la Région s'est organisée pour préparer en amont les appels à projets européens, en renforçant la veille et la communication, et en s'appuyant sur les réseaux locaux. Elle a ainsi organisé, chaque mois, dans les principales villes de la région, des **permanences de l'information européenne**, s'adressant à toute structure (association, collectivité, entreprise, établissement scolaire, etc.) intéressée par le montage d'un projet européen. Les cinq départements ligériens ont été couverts en 2018, et une trentaine d'entretiens sur-mesure ont été organisés avec des porteurs de projet.

Saisir les opportunités

La Région aide les acteurs ligériens à se saisir des opportunités offertes par l'Europe, notamment à travers l'**Association Pays de la Loire Europe**. Celle-ci a grandi en 2018 et compte désormais parmi ses membres, outre la Région, les trois chambres consulaires, les cinq départements, Angers et Angers Loire Métropole, la CARENE et La Roche-sur-Yon. Dans cette même logique, le bureau Pays de la Loire Europe s'est investi, aux côtés de la Direction des politiques européennes, dans la création d'un réseau actif pour identifier les porteurs de projets et leurs besoins, afin de leur proposer ensuite les

opportunités de financements européens. Cette dynamique européenne s'est diffusée au travers des permanences ou encore du Forum « **Horizon 2020** », réunissant plus de 200 participants qui ont pu découvrir les financements ouverts pour les deux prochaines années et les grandes lignes du dispositif « **Horizon Europe** » sur 2021-2027.

Arc Atlantique : une présidence active

En juin 2018, Christelle Morançais a été réélue, pour deux ans supplémentaires, présidente de la Commission Arc Atlantique. Une fonction stratégique dans la préparation et la mise en œuvre des politiques sectorielles, mais aussi dans le contexte pré-Brexit. La Région s'est ainsi mobilisée tout au long de l'année 2018 afin d'anticiper l'impact du Brexit pour les acteurs ligériens. La « **Task Force Brexit** », créée au sein de la commission Arc Atlantique à l'initiative de Bruno Retailleau, a coordonné une étude des Cser de l'Atlantique parue en 2018 sur l'impact du Brexit sur certaines filières clés. En 2018 encore, une délégation ligérienne dirigée par Christelle Morançais a rencontré à plusieurs reprises Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit, afin de le sensibiliser sur les enjeux ligériens. Une cellule Brexit regroupant différentes directions du Conseil régional, le Bureau de représentation et l'Agence régionale Solutions&co a également été mise en place et a organisé des réunions pour répondre concrètement aux interrogations des acteurs ligériens.

Préparation des fonds pour 2021-2027

L'année 2018 a été propice à une mobilisation régionale et une intense activité sur le **dossier de la politique de cohésion (FEDER - FSE) et de la politique agricole commune (PAC) post 2020**, avec de nombreuses rencontres de décideurs politiques et techniques et des réunions de travail en réseau. La Région a agi en faveur de la simplification des textes régissant la politique de cohésion, et notamment le règlement portant dispositions communes. Pour la PAC post 2020, la Région s'est mobilisée pour soutenir des amendements lui permettant en particulier de rester autorité de gestion.

© Région Pays de la Loire / M. Grass

Succès pour le Corridor Atlantique

Le bureau de représentation des Pays de la Loire à Bruxelles a poursuivi en 2018 son travail d'influence sur l'ajustement du tracé du Corridor de transport Atlantique. Une action couronnée de succès puisque la Commission a retenu le prolongement à partir de 2021 du corridor vers Saint-Nazaire, afin de sécuriser des financements prioritaires pour la ligne desservant le Grand Port, également l'une des plus fréquentées par les passagers du train.

Des actions ont aussi été mises en place afin que le Grand Port de Nantes Saint-Nazaire soit relié, via le Corridor Atlantique, aux ports irlandais de Shannon Foynes, Dublin et Cork, afin de développer de nouveaux trafics.

© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Fonds européens gérés directement par la Région : SOUTENIR LES PROJETS DU TERRITOIRE

Au titre de l'année 2018, près de 142 M€ de fonds européens ont été attribués à de nouveaux projets en Pays de la Loire.

Fonds social européen (FSE) : 7 projets soutenus pour 4,79 M€



Le FSE a bénéficié à quatre CFA, au LPA Edgard Pisani à Montreuil-Bellay (49), au Conseil national de l'enseignement agricole privé, à l'Université de Nantes.

Fonds européen pour le développement régional (FEDER) : 156 projets soutenus pour 30,2 M€



De nombreux projets en ont bénéficié : acquisition d'équipements scientifiques, projets de R&D, soutien au développement des PME, rénovation thermique de logements sociaux, aménagement de pôles d'échanges multimodaux ou de pistes cyclables, etc.

Fonds européens agricole de développement rural (FEADER) : 103,3 M€ pour plus d'un millier de projets



Ce fonds peut être décisif pour l'agriculture : soutien à la conversion bio, mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), modernisation des exploitations agricoles, soutien au développement des industries agroalimentaires... Face aux difficultés du programme Leader, la Région s'est particulièrement mobilisée en 2018, afin d'améliorer le processus d'instruction global et pour continuer à accélérer le versement des aides.

Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) : 45 projets soutenus pour 3,7 M€



Investissement dans une trentaine d'exploitations aquacoles, installation de jeunes pêcheurs, réfection des sols et de la toiture de la criée des Sables-d'Olonne (85), etc.

En 2018, la Région s'est aussi mobilisée autour de deux projets européens prometteurs :

LIFE REVERS'EAU

Pour cet appel à projets, la Région est coordinatrice de 16 structures ligériennes, sur le thème de la qualité des masses d'eaux. Ce projet d'environ 20 M€ sur huit ans (dont 9 M€ de co-financement Europe et 2 M€ Région) sera déposé en 2019.

AGRIFOOD

Deux projets soutenus par la Région ont bénéficié en 2018 d'un financement européen : Regions4Food et SmartAgriHubs, favorisant le partage de bonnes pratiques et l'innovation digitale dans l'agriculture.



TER : AUGMENTER L'OFFRE, LA QUALITÉ DE SERVICE ET L'ACCESSIBILITÉ

Dès 2017, la Région avait mis en place le cadencement des TER, avec à la clé une augmentation de l'offre de transport de 8,5%.

En 2018, elle a maintenu cette dynamique, tout en veillant à améliorer la qualité de service sur l'ensemble du réseau, à travers notamment la signature d'une nouvelle convention avec la SNCF pour l'exploitation des TER sur la période 2018-2023. Elle a aussi lancé l'appli ContribuTER, investi dans des infrastructures et des rames de conception inédite et mis en œuvre une gamme tarifaire plus attractive, pour toujours plus d'accessibilité.



Nouveaux tarifs TER : plus simples et plus attractifs

Enjeu majeur de la mobilité des Ligériens, le réseau TER a comptabilisé 18,7 millions de voyages en 2018. C'est aussi un élément structurant de la politique régionale en faveur des solutions de mobilité durable. Grâce à une amélioration de l'offre et de la qualité de service et grâce à l'attractivité des nouveaux tarifs, la Région souhaite renforcer l'intérêt de ce mode de transport pour tous les Ligériens. La nouvelle gamme tarifaire lancée depuis avril (pour les occasionnels) et juillet 2018 (pour les abonnés) répond à trois enjeux :

- reconquérir les voyageurs occasionnels, avec les nouvelles offres **mezzo** et **ecco**,
- permettre à tous les Ligériens d'accéder aux offres d'abonnement avec les nouveaux forfaits **tutti**,
- favoriser la mobilité des jeunes avec la création d'une offre spécifique **mezzo - de 26** et **tutti - de 26**, et la possibilité d'avoir un abonnement intermodal unique (regroupant réseaux régional et urbain).

© Bangkok Thanyalij



ContribuTER : une application spécialement développée pour les usagers des TER ligériens

Grâce à l'application gratuite **ContribuTER**, les usagers empruntant le réseau TER Pays de la Loire peuvent depuis septembre 2018 signaler des dysfonctionnements survenus lors d'un voyage : surcharge du train, retard à l'arrivée, train supprimé... Simple, rapide et facile d'utilisation, l'application a été développée et lancée par la Région sur les plateformes App Store et Google Play et est utilisable sur tablette et mobile (Android et iOS). ContribuTER permet ainsi à la Région de disposer de données issues du terrain, afin de les croiser avec celles transmises par SNCF et de l'informer rapidement de problèmes de qualité récurrents pour une amélioration dans les meilleurs délais.

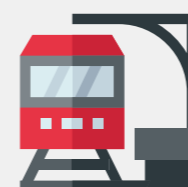
© Région Pays de la Loire / Les beaux matins - A. Monié



Nouveaux trains Regio2N V200 : plus de capacité pour les usagers... et leur vélo

La Région participe à la modernisation du réseau ferré régional et à l'entretien du parc roulant. Elle a été la 1^{re} de France à recevoir des trains **Régio2N V200**, aménagés sur deux niveaux et offrant 501 places assises, soit 50% de capacité supplémentaire que les rames classiques. En 2018, elle a signé un avenant à la convention relative au financement de 13 rames de ce type — pouvant atteindre les 200 km/h — pour un montant de 156 M€, visant à fixer définitivement le planning de livraison des six derniers engins. **Cinq rames Régio2N V200 sont en circulation** depuis juin 2018, en configuration dite *Jumbo vélo*, avec une capacité de 50 emplacements chacune pour faciliter le transport des vélos, notamment sur l'axe longeant la Loire où les cyclistes sont nombreux. Ces rames viennent compléter le parc déjà existant de 135 rames TER.

LE TER EN 2018 EN CHIFFRES



Plus d'arrêts pour
18,7
MILLIONS
DE VOYAGEURS TER
en Pays de la Loire

Voies Clisson-Cholet et Le Mans-Alençon : la Région s'engage

Les travaux de modernisation de la voie sur la section **Clisson - Cholet** ont démarré le 10 juillet 2018 et se sont déroulés dans les temps impartis (réouverture en avril 2019, travaux de signalisation et sous-circulation jusqu'en octobre 2020). La nouvelle halte ferroviaire de Torfou a retrouvé son site originel, au lieu-dit La Colonne, avec tous les aménagements d'accessibilité nécessaires (PMR, vélos...). Afin d'assurer le respect du calendrier, la Région a décidé, en février, d'avancer la part de l'État, en plus d'assurer 72% du financement des travaux.

Sur la voie ferrée entre **Alençon et Le Mans**, une usure prématurée des entretoises a été constatée, obligeant à des limitations de vitesse et donc à une augmentation du temps de parcours de plus de 12 minutes. Dans le cadre des négociations du Contrat d'avenir avec l'État, celui-ci s'est engagé en décembre 2018 à prendre en charge les travaux d'urgence pour un montant de 3,8 M€. Sur cette base, la Région s'est engagée à avancer ce financement lors du vote du budget 2019, afin encore une fois de garantir le calendrier des travaux (prévus au dernier trimestre 2020) et de pérenniser cette liaison ferroviaire importante pour la desserte interrégionale.

Un service engagement qualité négocié avec SNCF Mobilités

Préoccupation majeure de la Région, la qualité du service rendu à l'utilisateur a guidé l'élaboration de la nouvelle convention d'exploitation conclue avec SNCF Mobilités pour la période 2018-2023. La Région a obtenu des évolutions importantes, avec par exemple un engagement de SNCF Mobilités sur des objectifs désormais pluriannuels et un dispositif qualité reposant sur cinq grands critères, pour être au plus proche de la vision de l'utilisateur :

- **conformité de l'offre** tenant compte des retards et des suppressions (*nouveauté*),
- **disponibilité en places assises** pour combattre les surcharges (*nouveauté*),
- **qualité de la relation clientèle**,
- **propreté et fonctionnement des équipements** dans les trains et les gares,
- **satisfaction de la clientèle** via une enquête indépendante (*nouveauté*).

Par ailleurs, un programme fidélité pour les abonnés **tutti illimité** a été mis en place avec la nouvelle gamme tarifaire de 2018, afin d'améliorer le système d'indemnisation des voyageurs. Une réduction de 20% est ainsi automatiquement appliquée sur l'abonnement si les deux trains empruntés matin et soir désignés par l'abonné subissent plus de huit retards supérieurs à 10 minutes ou s'ils ont été supprimés dans le même mois.



Travaux voie
Nantes-Clisson-Cholet

72%
DU MONTANT DES TRAVAUX
assurés par la Région



La future gare de Nantes.

Rail, route et mer : FAVORISER TOUTES LES MOBILITÉS

Pour permettre aux Ligériens de circuler dans les meilleures conditions, quels que soient leurs moyens de transport, la Région s'est particulièrement engagée, en 2018, dans le financement d'infrastructures : de la gare de Nantes à celles de Laval et Trélazé, en passant par des travaux sur les routes et le renouvellement d'un bateau.

Plan routier régional : deux importants chantiers en cours

Faciliter les déplacements des Ligériens et désenclaver les territoires, telle est la double ambition du **Plan routier** qui prévoit le renforcement d'axes routiers d'intérêt régional dans les cinq départements. En 2018, **deux chantiers** visant à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic en ont constitué d'importantes étapes : **les créneaux de dépassement sur l'axe Cholet - Saumur**, dont la section Coron - Vihiers a été inaugurée le 22 octobre (les travaux se poursuivent sur une 2^e section entre Vezins et Coron) et **le contournement nord de Château-Gontier** (mise en service prévue en 2022) qui intègre la création d'un viaduc sur la rivière de la Mayenne.

Gare de Nantes : la Région, l'un des principaux financeurs

Le chantier du **Pôle d'échanges multimodal de la gare de Nantes** s'est intensifié en 2018 : 100% des piles de la mezzanine ont été construites et 80% du tablier était posé en fin d'année. L'installation au fur et à mesure de la toiture, des parois vitrées, des escalators et des cages d'ascenseurs dévoile progressivement l'architecture impressionnante de la nouvelle gare. D'ores et déjà, le planning du projet est respecté avec **une mise en service du cœur de gare en juin**

2020, dont la Région est le 1^{er} financeur. Le coût global des opérations s'établit désormais à 132,35M€. La contribution totale régionale représente une participation à hauteur de 29,4% du projet.

Fin des travaux en gares de Laval et Trélazé

Après six années d'études et de travaux, 2018 a été marquée par la **mise en service en décembre de la nouvelle gare régionale de Trélazé**, en périphérie sud-est d'Angers. L'opération a coûté environ 8,1 M€, financés à 39% par la Région. Depuis le 9 décembre, la halte est desservie par 20 arrêts TER par jour. L'engagement de la Région au service de l'intermodalité et de l'accessibilité pour tous s'est aussi concrétisé par l'inauguration du pôle d'échanges multimodal de la gare de Laval. Bâtiment voyageurs, quais, passerelle, adaptation du parvis et nouvelle gare routière... La Région a contribué à hauteur de 18,2% à ces aménagements sur un coût global de 14 M€.

L'Insula Oya II bientôt renouvelé

La Région est désormais en charge des **transports maritimes réguliers publics pour la desserte de l'île d'Yeu**. L'un de ses premiers engagements s'est porté sur le **renouvellement du navire Insula Oya II**, mis en service en 1982. L'année 2018 a permis de recruter l'assistant à maître d'ouvrage pour préparer le marché qui permettra de désigner le chantier naval. Sa mission couvre également la construction et le test du bateau, qui disposera d'une capacité de stockage de

marchandises légèrement supérieure au navire actuel (250 passagers en salon fermé et jusqu'à 400 avec les places extérieures).

Mobilité durable : la Région innove

La Région prend les devants des enjeux de la transition énergétique dans le domaine des transports collectifs en autocar. Dans le cadre de sa politique en matière de développement des mobilités durables, **la Région a lancé, le 5 novembre 2018, la tournée d'un car électrique sur 3 départements**, en partenariat avec la Fédération nationale des transports de voyageurs. L'objectif est de permettre à des transporteurs de tester en conditions réelles un car à motorisation électrique sur une ligne régulière scolaire ou interurbaine qu'ils exploitent durant l'année. 11 entreprises de transport issues de 4 départements ligériens participent à cette expérimentation. **Depuis septembre 2018, la Région assure l'exploitation pérenne d'une ligne autocar interurbaine 100% électrique** — une première en France — entre Laval et Craon. Deux véhicules roulant au gaz naturel sont également exploités en Sarthe depuis la même date.

Accessibilité des personnes à mobilité réduite (SD'AP)

La Région a voté en 2018 un **règlement d'intervention spécifique** pour accélérer les réalisations d'aménagement afin de renforcer l'accessibilité des points d'arrêt routiers prioritaires sur les lignes autocar interurbaines transférées.



Les transports scolaires : CONTINUITÉ ET HARMONISATION

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région des Pays de la Loire est en charge des transports routiers interurbains et scolaires. De nombreux chantiers d'harmonisation ont été engagés en 2018, en premier lieu sur le transport scolaire.

Adaptation aux nouveaux rythmes scolaires

À la suite d'un décret autorisant les dérogations à l'organisation des rythmes scolaires, 269 écoles des Pays de la Loire desservies par les transports en car ont souhaité revenir à la semaine de quatre jours pour la rentrée 2018. Cela a eu un impact direct sur les horaires des dessertes. Soucieuse de maintenir les meilleures conditions de transport des 21 400 élèves de maternelle et primaire, **la Région a mené une concertation avec les parties prenantes et a accompagné les communes en adaptant les plans de transport**. Objectif : assurer le rôle de service public en répondant au mieux à la demande pour que les élèves ligériens puissent se rendre sereinement en classe, tout en garantissant la gestion efficace des dessertes.

Harmonisation des tarifs

En 2018, la Région a défini un **tarif harmonisé pour les transports scolaires, applicable dès septembre 2019**. Elle avait en effet hérité de près de 350 tarifs différents, avec l'obligation juridique de mettre fin à cette inégalité de traitement. Désormais, le coût sera le même pour toutes les familles ligériennes. L'abonnement scolaire est fixé à 110 € par an par enfant, avec la gratuité à partir du 3^e enfant transporté. Le coût de transport d'un élève s'établissant en moyenne à 1 000 € par an, la Région prend en charge 89% du coût pour le 1^{er} enfant. Au total, la nouvelle tarification représente un effort budgétaire régional de plus de 4,7M€ et près de 90% des familles ligériennes verront le coût des transports scolaires baisser.

À noter, le cas particulier de la Mayenne, qui bénéficiait jusqu'alors de tarifs exceptionnellement bas. La Région a annoncé un accompagnement des familles mayennaises en mobilisant une aide de 970 000 €.

La sécurité avant tout

Dans le cadre de sa nouvelle responsabilité transports, la Région porte une grande attention à la sécurité, notamment pour les 132 000 élèves utilisant quotidiennement ses cars scolaires. **Un Plan d'actions sécurité 2018-2020** dans les transports scolaires ligériens a été adopté lors du Budget supplémentaire. Il prévoit la distribution gratuite d'un gilet à haute visibilité à tous les élèves ainsi que des journées d'intervention dans les établissements scolaires, des actions auprès des conducteurs sur le franchissement de passages à niveau et des campagnes de communication pour sensibiliser sur la sécurité dans les transports.

Les premiers jalons d'un réseau unifié

Par ailleurs, pour poursuivre l'harmonisation d'un réseau unique, la Région s'est engagée dans des étapes fondatrices :

- **une marque unique de transport et un site web unique** dont la conception a été lancée en 2018 pour une mise en ligne en 2019,
- **une étude mobilité**, lancée en juillet 2018, menée avec les EPCI ligériens pour établir :
 - **un diagnostic des besoins de mobilité et de l'offre existante** afin de définir un nouveau schéma régional de la mobilité (phase 1),

- **une stratégie** permettant de dessiner une offre unifiée pour les six réseaux existants et d'améliorer l'intermodalité dans les années à venir,
- **une étude sur la gamme tarifaire unique** pour les transports réguliers en autocar de voyageurs avec notamment pour objectif de définir une harmonisation de la tarification routière à l'horizon 2020.

Lignes interurbaines régulières

En complément du réseau TER, la Région est devenue responsable des cinq réseaux interurbains hérités des Départements ligériens : Lila (Loire-Atlantique), Anjoubus (Maine-et-Loire), Cap Vendée (Vendée), TIS (Sarthe) et Pégase (Mayenne).

ZOOM SERVICE

La Région a fait de l'amélioration de la qualité du service la condition de la mise en place de son nouveau règlement. Concrètement, cela se traduit par 4 actions :

- la Région investit **plus de 3M€ dans la mise en place d'une billettique** pour les transports scolaires,
- **les inscriptions sur internet** seront facilitées et réduiront la durée des démarches,
- **les nouvelles modalités de paiement** permettront d'étaler les règlements dans le temps,
- **un gilet de haute visibilité gratuit** sera distribué pour chaque élève transporté par les services scolaires ligériens ; son port sera obligatoire.



En Sarthe, expérimentation de 2 bus circulant au gaz naturel

Énergie et environnement FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Enjeu majeur du 21^e siècle, la transition énergétique et écologique a été au cœur des actions menées par la Région en 2018 en termes de mobilité durable, de gestion des déchets, de qualité de l'eau, d'ambition maritime et même d'émission d'obligations vertes

Une nouvelle feuille de route verte

Après l'adoption d'une Feuille de route sur la transition énergétique en décembre 2016, la Région s'est dotée en mars 2018 d'une **nouvelle Feuille de route sur la transition écologique**. Celle-ci s'articule autour de sept ambitions majeures financées sur 4 ans par un investissement global de 353 M€ :

- **amplifier la croissance verte** et faciliter la transition écologique des entreprises,
- **décarboner la production d'énergie** et préserver la qualité de l'air,
- **accélérer la rénovation thermique** du parc immobilier et engager une dynamique de construction durable,
- encourager une économie circulaire,
- **faire des Pays de la Loire la 1^{re} région française** dans le secteur de la mobilité durable,
- **reconquérir la qualité de l'eau** et valoriser la Loire,
- **préserver et valoriser la biodiversité**.



© Région Pays de la Loire / PB Fourmy

La mobilité durable encouragée



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

En matière de mobilité durable, 2018 a vu le lancement du 1^{er} **Pays de la Loire Énergie Tour** sur une semaine en septembre. Une quinzaine de manifestations ont ainsi eu lieu dans les cinq départements afin de sensibiliser le grand public aux véhicules électriques et au gaz.

L'événement a été l'occasion d'inaugurer des bornes électriques de recharge rapide installées à Héric (44), Doué-la-Fontaine (49) et à La Barre-de-Monts (85). Elles sont venues conforter l'armature d'un réseau de 37 bornes rapides en cours de constitution pour mailler tous les 80 km les axes routiers majeurs des Pays de la Loire.

Par ailleurs, dans le cadre de sa compétence transports, la Région a mis en place en septembre 2018, entre Laval et Craon, la **1^{re} ligne de car interurbaine électrique en France**, ainsi que deux bus circulant au gaz naturel dans la Sarthe. En partenariat avec la FNTV (Fédération nationale des transports de voyageurs), un car électrique est également mis à disposition des sociétés de transports dans les départements, entre novembre 2018 et l'été 2019.

Le smart building de La Marseillaise

La société Galéo réalise des travaux de réhabilitation du bâtiment La Marseillaise en résidence de jeunes actifs, au sein du quartier Chantenay à Nantes. Ce projet s'inscrit dans une approche de « smart building ». Son objectif est de démontrer la pertinence des technologies innovantes dans le cadre d'une rénovation lourde pour offrir un modèle de logements sociaux à charges énergétiques réduites. À ce titre, le projet a fait l'objet d'une homologation Smile en 2017 suivie d'un accompagnement financier de la Région en 2018.

La réhabilitation comprend la mise en place d'une installation photovoltaïque, d'outils de pilotage pour optimiser l'autoconsommation, ainsi que de capteurs solaires et d'une pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire. Elle constituera un exemple du savoir-faire ligérien en matière d'intégration des énergies renouvelables dans un bâtiment.

Une mobilisation forte pour l'eau



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Seulement 11% des masses d'eau présentes dans les Pays de la Loire sont en bon état écologique, alors que l'objectif de la Directive cadre européenne sur l'eau est de 37% à l'horizon 2021. Face à ce constat, la Région conduit une politique volontariste d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, qu'elle a affirmée dès juin 2017.

En 2018, au-delà de son engagement avec le **Contrat régional de bassin versant**, elle s'est mobilisée avec les quatre contrats signés, dont deux nouveaux (Authion, Èvre-Thau-Saint Denis) portant à plus de 90% le taux de couverture régionale de ce dispositif. Elle a par ailleurs piloté le portage du **Programme européen de financement LIFE REVERs'EAU**, pour la reconquête du bon état des masses d'eau. Le budget global, de 20M€, a été déposé en mars 2019 auprès de l'Union européenne. Enfin, elle a inscrit la thématique eau dans la **construction du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires**, ce qui n'est pas obligatoire.

Cette volonté d'agir pour la reconquête de la qualité de l'eau a franchi une nouvelle étape en décembre 2018 avec l'annonce des élus régionaux de candidater au transfert de compétence d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, tel que le permet la loi NOTRe.

Maritime : une réelle ambition pour un atout majeur

Par leur situation en Europe, les Pays de la Loire ont tous les atouts pour être un acteur de 1^{er} rang dans le concert des régions maritimes. Avec sa **stratégie Ambition maritime régionale**, dévoilée en juin 2018, la Région mobilise de front l'ensemble de ses compétences pour créer et accompagner les opportunités économiques, technologiques, démographiques et écologiques. Cette stratégie est articulée autour de trois grandes actions :

- **valoriser notre identité maritime** auprès du grand public et de la jeunesse,
- **répondre aux défis de la croissance bleue** en structurant les filières, en accompagnant la recherche et l'innovation et en déployant la formation aux métiers de la mer,
- **protéger et mettre en valeur la mer et le littoral** en tenant compte de la fragilité des milieux naturels, des évolutions climatiques, de l'attractivité démographique et des conflits d'usage.



© Région Pays de la Loire / M. Gross

Le succès des Green bonds (obligations vertes)

Fort de sa réputation auprès des investisseurs, grâce à sa solidité financière reconnue par l'agence de notation Standard & Poor's, la **Région des Pays de la Loire a émis en 2018 ses premières obligations vertes**. Elle s'impose ainsi comme l'une des premières collectivités de France à émettre sous format vert, afin de financer des projets en faveur de la production d'énergies renouvelables, de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ou de la mobilité durable.

Plus de biodiversité, moins de déchets

35% des oiseaux nicheurs, 33% des amphibiens ou encore 24% des plantes à fleurs et fougères sont menacés en Pays de la Loire. Une situation face à laquelle la Région a affiché son ambition en matière de préservation de la biodiversité en approuvant, en octobre 2018, sa **Stratégie régionale biodiversité**. Elle permet d'avoir une vision d'avenir pour la période 2018-2023 avec la mise en œuvre de 18 actions, centrées autour de sept grands enjeux, de la préservation des habitats et des espèces (faune et flore) jusqu'à une meilleure synergie des politiques publiques régionales. Depuis la loi NOTRe, les Régions sont compétentes pour établir des plans de prévention et de gestion des déchets, quelles que soient leurs natures. En 2018, la Région des Pays de la Loire a franchi un grand pas dans l'élaboration de son plan. Elle a consulté les autorités organisatrices en matière de collecte et de traitement des déchets, ainsi que les Ligériens par internet, avec plus de 1 800 contributions.



© Kyohimo

Par ailleurs, en annexe du Plan déchets figure un **Plan régional d'actions en faveur de l'économie circulaire 2018-2025**. Élaboré avec de nombreux partenaires, il constitue une véritable opportunité de développement économique pour la Région, tout en conciliant la nécessaire préservation de son cadre de vie.



Centre national de danse contemporaine d'Angers

Une nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale EN FAVEUR DES LIGÉRIENS DANS TOUS LES TERRITOIRES

La nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale, votée en juin 2017, s'est déployée en 2018 avec un certain nombre de nouveaux programmes en faveur d'une large palette de disciplines artistiques et culturelles :

- **mise en place d'un fonds de développement culturel territorial** pour soutenir, après évaluation, les projets ne pouvant s'inscrire dans les règlements d'intervention,
- **aménagement et sauvegarde** de la typicité des centres-bourgs en milieu rural,
- **embellissement** des Petites cités de caractère,
- **appel à projets Valorisation du patrimoine ligérien** (deux volets : tous publics et jeunes),
- **aide à la résidence artistique territoriale**,
- **aide aux pratiques innovantes** en matière de médiation culturelle,
- **appel à projets ARTEX - Art, technologie, expérimentation**.

Pour la 2^e fois, la Région a permis l'organisation, au printemps, d'une tournée du Centre national de danse contemporaine d'Angers dans dix communes rurales candidates.

Renforcement des aides régionales au cinéma

Le renforcement des aides de la Région en faveur du cinéma constitue un axe fort de la stratégie culturelle des Pays de la Loire. En 2018, 64 films ont été soutenus au titre des aides à la création pour 1,9M€, dont plus de 400 000 euros apportés par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Pour la seule fiction, 18 tournages ont été accueillis sur 215 jours au total, un chiffre en hausse constante depuis 2016. Ces tournages ont donné lieu à environ 3,4M€ de dépenses sur le territoire, soit plus de 4€ de retombées économiques pour 1€ investi par la Région. 30 projets documentaires ont également été soutenus, la plupart d'auteurs et/ou de producteurs ligériens. L'aide régionale de 130 000 euros, avec le soutien du CNC, a notamment été déterminante pour le choix de la Sarthe comme lieu de tournage du long métrage *Mademoiselle de Joncquières* d'Emmanuel Mouret avec Cécile de France et Édouard Baer. Pour le soutien à la filière, de nouvelles aides au développement des structures de production régionales ont également été mises en place. Elles ont bénéficié à neuf sociétés ligériennes.



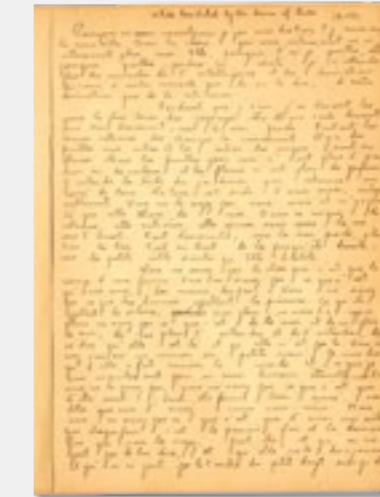
Tournage de Mademoiselle de Joncquières

© Pascal Chantier



Les Pays de la Loire au festival d'Avignon

Sept compagnies ligériennes se sont produites au festival d'Avignon en juillet 2018 grâce au soutien de la Région, devant 5 400 spectateurs professionnels (directeurs de lieux, programmeurs, directeurs de compagnies) et amateurs.



Acquisition d'un manuscrit de Julien Gracq

La Région, en lien étroit avec le ministère de la Culture et la Bibliothèque nationale de France, s'est portée acquéreur du manuscrit **Partnership de l'écrivain ligérien Julien Gracq** afin d'assurer l'entrée de ce manuscrit dans une collection publique. Le manuscrit est déposé à la bibliothèque municipale d'Angers et fera l'objet d'une mise en valeur au sein de la Maison Gracq de Saint-Florent-le-Vieil.

Coopération interrégionale avec la Bretagne et la Normandie

La coopération avec les régions voisines s'est amplifiée en 2018 avec la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide à la production mutualisée (aide aux lieux accueillant des compagnies en résidence de création) et l'organisation de rencontres professionnelles durant le festival d'Avignon.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Culture et handicap

La Conférence régionale consultative de la culture s'est réunie en présence de 150 professionnels le 30 novembre 2018 pour une rencontre thématique sur l'accessibilité de l'offre culturelle aux personnes en situation de handicap. À partir d'un panorama de solutions concrètes d'accessibilité, les échanges ont permis de valoriser les bonnes pratiques et les dynamiques existant sur le territoire régional. Ce temps fort a jeté les bases de la réflexion pour la mise en place d'un plan d'actions régional qui sera déployé en 2019 avec l'aide d'un comité de pilotage d'associations ressources.

Musée d'art moderne à l'Abbaye de Fontevraud : UN PROJET AMBITIEUX SUR LES RAILS

L'Abbaye royale de Fontevraud est un lieu culturel majeur du Grand Ouest incarnant le dialogue fécond entre le patrimoine et la création artistique. Cette dynamique se trouve aujourd'hui encore renforcée avec l'installation de la donation de Martine et Léon Cligman et la création en 2020 d'un musée d'art moderne installé dans le bâtiment de la Fannerie. La convention signée en 2017 entre l'État, la Région et les donateurs fixe le cadre et l'engagement de la Région à créer ce musée qui devrait bénéficier de l'appellation Musée de France. La collection du futur musée est composée d'environ 900 œuvres, dont 600 ont été données à l'Etat et affectées au musée. Les coûts prévisionnels sont estimés à 10M€ pour les travaux, financés notamment par une partie du fonds de dotation de 5M€ prévu par les époux Cligman pour accompagner leur donation.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

23 juillet 2018, signature de l'acte de donation de la collection Cligman au ministère de la Culture



LES VALEURS ET LA PRATIQUE du sport pour tous

Le sport permet de cultiver le goût de l'effort, le sens du collectif et l'ambition de se dépasser ; des valeurs que la Région souhaite encourager par une pratique amplifiée.

Le Tour de France

Pour la 10^e fois de son histoire, le Grand départ du Tour de France 2018 a été donné en Pays de la Loire, depuis l'île de Noirmoutier. Les cinq départements de la région ont été traversés par au moins une épreuve. À cette occasion, **la Région a été partenaire du 3^e plus grand événement sportif au monde**, l'occasion de mettre un important coup de projecteur sur le territoire ligérien et de faire vivre aux habitants des Pays de la Loire ce grand temps fort du sport.

Tour du cœur



En 2018, la Région a décidé de soutenir **Mécénat chirurgie cardiaque**, la seule association partenaire de la Grande Boucle via son opération **le Tour du cœur** : par le biais d'une application,

chaque Ligérien pouvait enregistrer ses kilomètres parcourus en vélo ou à pied, que la Région s'engageait à transformer en don. Grâce à l'implication des habitants des Pays de la Loire et la générosité de la Région, 60 000 euros ont ainsi été versés à l'association, soit l'équivalent de cinq opérations d'enfants victimes de malformations cardiaques.

Euro Hand féminin 2018

Nantes a fait partie des cinq sites retenus pour accueillir du 30 novembre au 18 décembre 2018

15 matchs de l'Euro Hand féminin. À ce titre, **la Région a soutenu la Fédération française de handball**, organisatrice de la compétition, à hauteur de 83 000 euros.

CRCS : nouvelle gouvernance et Paris 2024

La Conférence régionale consultative du sport, initiative conjointe de la Région, l'État et le Comité régional olympique et sportif, s'est réunie le 3 décembre 2018 à l'Hôtel de Région. Elle a traité du poids économique du sport en Pays de la Loire (étude Insee), des travaux sur la nouvelle gouvernance du sport avec **la mise en place prévue en 2019 d'une agence nationale du sport et de sa déclinaison au niveau local** (Parlements du sport et conférences des financeurs). L'ambition du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 est que les territoires, notamment les Pays de la Loire, fassent vivre les Jeux avant, pendant et après leur organisation.

Nouveau cadre d'intervention en faveur des ligues et comités régionaux sportifs

Après les Jeux Olympiques de Rio en 2016, les ligues et les comités régionaux ont rédigé leur projet associatif, véritable plan de développement élaboré sur quatre ans à partir des directives fédérales. C'est sur la base de ce document qu'ils sont amenés, chaque année, à présenter des actions répondant aux objectifs de mixité, d'inclusion, de prise de responsabilité dans la vie associative, de développement du sport sur l'ensemble du territoire ligérien, pour lesquelles la Région est prête à les soutenir, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement de matériels sportifs.

Mise en place du groupe Elite

Sous certaines conditions, la Région attribue aux sportifs de haut niveau des aides individuelles dans le but de faciliter la poursuite conjointe de leur double projet sportif et socio-professionnel. En 2018, 294 sportives et sportifs licenciés en Pays de la Loire ont été aidés par la Région. Par ailleurs, **le dispositif Elite** visant à accompagner financièrement les sportifs préparant les Jeux olympiques et paralympiques a été réactivé, une enveloppe de 100 000 € a été réservée à cet effet.

Creps : positionner l'établissement sur la conduite d'actions liées à l'innovation

La Région a affirmé sa volonté de faire du **Creps des Pays de la Loire un établissement tourné vers l'innovation et les évolutions des pratiques sportives**. Dans cette optique, la Région a confié au cabinet OLBIA Conseil une mission d'assistance pour identifier les activités innovantes sur lesquelles le Creps aurait intérêt à se positionner, comme lieu d'interface et d'expérimentation, non seulement au plan territorial, mais aussi au plan national pour devenir un établissement de référence reconnu par tous les acteurs incontournables du monde sportif. Une enveloppe de 41 000 euros a été consacrée en 2018 pour permettre la réalisation de cette étude jusqu'en décembre 2019.



Remise de la médaille régionale du bénévolat lors de l'événement "Les bénévoles en selle" lors de l'étape du Tour de France du 10 juillet à La Baule

ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET S'ENGAGER

Dans les domaines de la vie associative, de la jeunesse et du bénévolat, la Région a engagé des actions en 2018 suivant trois priorités : la responsabilisation et l'autonomie des jeunes, la lutte pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes, la reconnaissance et la promotion du bénévolat.

Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes

L'appel à projets égalité-solidarités a permis de soutenir les associations qui œuvrent au quotidien pour lutter contre la grande précarité, l'isolement et les violences faites aux femmes. En 2018, ce sont plus de 50 projets associatifs qui sont soutenus à hauteur de plus de 600 000 euros. La Région a par ailleurs signé, le 5 octobre 2017, le **Plan régional 2017-2020 en faveur de l'égalité professionnelle**, avec l'État et des partenaires publics et privés. Ce plan vise notamment à encourager la mixité professionnelle, l'égalité des parcours de carrière et la création d'entreprises par des femmes. Le sujet égalité femmes-hommes a été traité par une étude de l'Insee sur la part d'emplois partiels choisis et la part d'emplois partiels subis, ainsi qu'au travers du Rapport égalité femmes-hommes présenté annuellement devant l'Assemblée régionale, conformément à la loi.

La Région a soutenu le CIDFF Sarthe et le CIDFF Vendée, à hauteur de 21 860 euros, dans le cadre d'un projet d'expérimentation de maillage territorial pour lutter contre les violences faites aux femmes. En effet, l'Observatoire régional des violences faites aux femmes a mis en évidence des zones blanches dans le maillage territorial des associations prenant en charge les violences. Cette expérimentation est amenée à se poursuivre en 2019.

Lancement du e.pass culture sport

En 2018, la Région a lancé le **e.pass culture sport** entièrement dématérialisé. Ce **e.pass** est destiné aux jeunes ligériens de 15 à 19 ans et sans limite d'âge pour les élèves scolarisés en lycées, CFA, MFR ou IME des Pays de la Loire. En téléchargeant l'application gratuite e.pass jeunes, les jeunes peuvent bénéficier pour 8€ de plus de 130€ d'avantages et d'une entrée gratuite à un festival. 3M€ ont été consacrés par la Région en 2018 à cette nouvelle formule inédite.

Jeunesse et solidarité

Après deux années d'existence de l'appel à projets **Soutien aux projets associatifs en direction des jeunes Ligériens**, le succès du dispositif est grandissant. À ce jour, plus de 10 000 jeunes, avec l'accompagnement des bénévoles associatifs, ont été soutenus par la Région dans leurs projets.

Les bénévoles mis en avant

1^{re} région de France par la proportion de bénévoles parmi sa population, la Région des Pays de la Loire s'attache à reconnaître et à valoriser leur engagement. En 2018, ce ne sont pas moins de 400 bénévoles qui ont ainsi participé à un temps fort, organisé pour eux, dans le cadre du Tour de France, lors de l'étape qui se déroulait à La Baule le 10 juillet.

Le 1^{er} rendez-vous de la vie associative

En Pays de la Loire, on dénombre 75 300 associations et près de 723 000 bénévoles. Le 10 novembre, plus de 110 bénévoles et responsables associatifs, représentant la diversité du tissu associatif des cinq départements du territoire, se sont retrouvés à l'Hôtel de Région à l'occasion du **premier Rendez-vous de la vie associative** organisé par la Région. L'objectif était de lancer une consultation auprès des associations ligériennes. Il s'agissait d'impulser une nouvelle dimension de partenariat et ainsi de contribuer à une meilleure connaissance mutuelle pour aller plus loin, avec comme perspective que cette dynamique régionale puisse fédérer les grandes et les petites associations, dans tous les territoires de la région des Pays de la Loire. Des rendez-vous seront organisés en départements pour continuer ce travail collaboratif, tout au long de l'année 2019.



Favoriser la découverte, l'appropriation et la transmission DU PATRIMOINE LIGÉRIEN

La déclinaison opérationnelle tout au long de l'année 2018 de la stratégie culturelle régionale votée en 2017 a permis de donner une nouvelle impulsion à la politique de développement du patrimoine, prenant en compte toutes les étapes de la chaîne patrimoniale allant de l'étude jusqu'à la valorisation des patrimoines, en s'appuyant sur la compétence d'Inventaire général du patrimoine culturel.

L'Inventaire du patrimoine, une dynamique renouvelée

L'Inventaire général du patrimoine des Pays de la Loire s'emploie désormais à couvrir l'ensemble du territoire régional, notamment grâce aux partenariats poursuivis ou initiés avec les Conseils départementaux, les communes ou intercommunalités et les pays. Ainsi, en 2018, pas moins de 13 terrains d'études portant sur tous les patrimoines (rural, urbain, religieux, industriel...) ont été développés par l'équipe de recherche de la Région et de ses partenaires. Le service Patrimoine propose également davantage de projets de valorisation des travaux de recherche (visites commentées, conférences, expositions itinérantes, catalogue en ligne de la bibliothèque du patrimoine, projets web) tout au long de l'année.

Une Région pilote en termes de protection et de restauration du patrimoine

Au-delà des dispositifs relatifs au patrimoine protégé et non protégé, au développement du financement participatif pour le petit patrimoine et à l'accompagnement des Petites cités de caractère, un nouvel outil dédié au patrimoine des centres-bourgs ruraux a été mis en place en 2018. Cette expérimentation porte sur l'aménagement et la sauvegarde des centres-bourgs ruraux. Elle concerne les 17 communes ayant moins de 3 000 habitants et reconnues « sites patrimoniaux remarquables » en Pays de la Loire.

Le patrimoine, levier de la création artistique

En 2018, à travers le développement de différents appels à projets, de projets éducatifs en direction des établissements d'enseignement secondaire, d'événements et de temps forts festifs (Journées européennes du patrimoine, Nantes Digital Week, Rencontres régionales du patrimoine...), la Région a renforcé son soutien aux acteurs publics et privés dans la mise en place de projets valorisant le patrimoine ligérien auprès du grand public. Un nouveau dispositif a été

ouvert en février 2018 pour susciter la mise en place de projets culturels de territoires reliant le patrimoine à la création. Sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt, il permet de soutenir des projets d'aménagement technique destinés à l'installation d'artistes et de créateurs dans des lieux patrimoniaux.

Création du pôle patrimoine, rassemblant les acteurs du patrimoine en région

Les acteurs du patrimoine des Pays de la Loire se sont engagés depuis plusieurs années dans la structuration de la filière pour créer un pôle de ressource régional. Cette dynamique est entrée dans sa phase opérationnelle avec la création en octobre 2018 d'un nouveau réseau régional. Objectifs : donner une visibilité accrue à l'ensemble des acteurs, diffuser des informations pratiques sur les enjeux de la gestion du patrimoine au bénéfice des professionnels comme des particuliers, valoriser les formations et la recherche et favoriser la mutualisation entre les différentes organisations de la filière (entreprises, associations, acteurs éducatifs et institutions publiques).

LE PATRIMOINE EN CHIFFRES

- 18 terrains d'études d'inventaire couverts en Pays de la Loire
- 200 organisations membres du nouveau Pôle patrimoine en Pays de la Loire
- 200 000 spectateurs pour la mise en lumière de la cathédrale de Nantes à Noël
- 22 000 documents accessibles sur le nouveau catalogue en ligne de la bibliothèque régionale du patrimoine

ARCHIVES RÉGIONALES

Lancement de la 1^{re} campagne de bourses d'aides aux chercheurs des archives régionales

En 2018, un dispositif de bourses de recherche a été créé pour stimuler la recherche en sciences humaines et sociales sur l'histoire régionale à partir du fonds d'archives régionales. Destiné aux étudiants de master ou doctorat, il a pour buts de faire progresser la connaissance sur le territoire et les institutions

régionales, de promouvoir et de diffuser des thèmes de recherches inédits. Jusqu'à trois bourses de 1 000, 1 500 ou 2 000 euros seront proposées tous les ans ; pour l'année universitaire 2018-2019, une 1^{re} bourse a été attribuée pour un doctorat en géographie.



Ressources humaines RENFORCER ET VALORISER LES ÉQUIPES

En 2018, la politique de ressources humaines se caractérise par le renforcement des équipes, l'assouplissement de la politique de remplacement dans les lycées, le développement du dialogue de gestion, du conseil managérial et du télétravail. La politique d'accueil d'apprentis dans les lycées et les services de la Région a été consolidée. La Région des Pays de la Loire conserve ainsi le plus fort taux d'emploi d'apprentis dans ses effectifs.

L'année 2018 a été marquée en particulier par la revalorisation importante du régime indemnitaire des agents régionaux et le lancement de projets en faveur de l'accompagnement des managers.

Par ailleurs, d'autres actions complémentaires ont été préparées en 2018 :

- le développement des réseaux métiers, en particulier dans les lycées sur le métier de l'entretien ménager,
- le renforcement de la politique de prévention, en particulier sur le

risque amiante et les équipements de protection individuels et le renouvellement de la convention prévoyance.

- la dématérialisation des entretiens professionnels dans les lycées, la dématérialisation des pièces justificatives de paie et la préparation de la retenue à la source,
- la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo.

Enfin, l'année 2018 a vu l'organisation d'élections professionnelles et le renouvellement des instances paritaires.

Moyens généraux UNE COLLECTIVITÉ RESPONSABLE poursuivre la maîtrise des dépenses

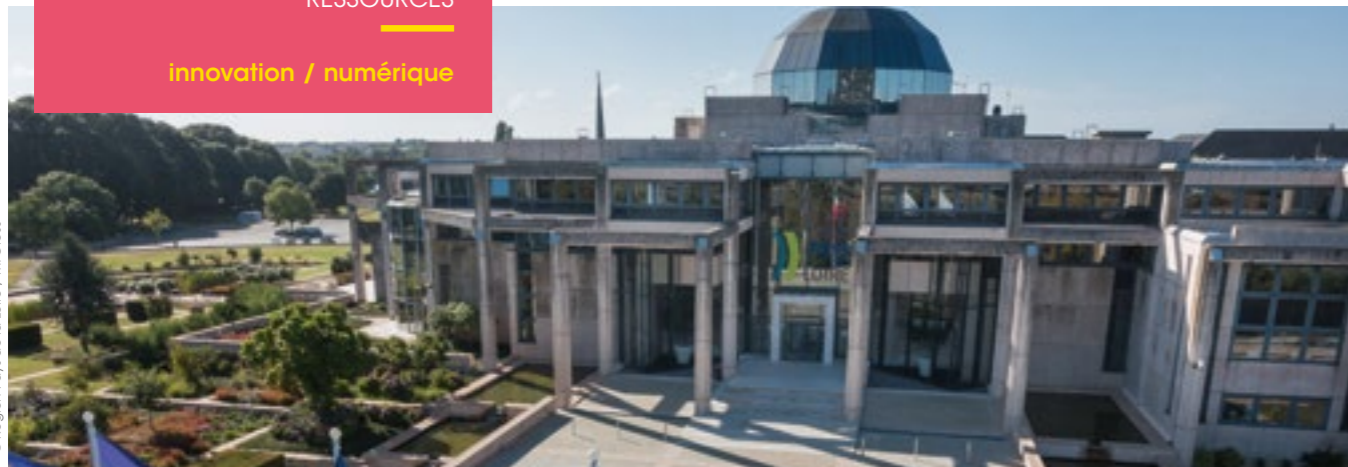
En 2018, les efforts de bonne gestion engagés depuis le début de la mandature ont été poursuivis. La Région reste mobilisée pour maîtriser ses dépenses générales et réaliser de nouvelles économies lorsque cela est possible, notamment sur le train de vie de la Région et les actions de communication (diminution de l'ordre de 500 000 €).

La nouvelle stratégie financière déployée par l'Assemblée régionale depuis 2016 a été relevée en 2018

par l'agence de notation indépendante *Standard & Poors* qui a décidé de rehausser la note financière de la Région de AA- à AA, soit la meilleure note possible pour une collectivité française.

En parallèle, la démarche de certification des comptes lancée en 2017 s'est poursuivie en 2018. Cette démarche expérimentale volontaire et unique parmi les régions métropolitaines est une garantie de qualité et de transparence sur

l'information comptable rendue aux citoyens et à leurs représentants et un gage de crédibilité auprès des financeurs. C'est également un levier de performance de l'administration, de pilotage et d'optimisation. Menée en partenariat avec la Cour des comptes et des commissaires aux comptes indépendants, la future certification des comptes en 2023, qui sera réalisée après trois exercices « à blanc », s'inscrit pleinement dans la volonté d'exemplarité de la Région.



Innovation POUR UN SERVICE PUBLIC PLUS EFFICIENT



Près d'une quarantaine de projets ont été accompagnés au cours de l'année 2018 par l'équipe de la direction de projets Innovation publique. Celle-ci travaille au Labsolu, le laboratoire d'innovation publique, inauguré en janvier 2018.

Challenge innovation



En septembre 2018, une opération majeure a été lancée : le Challenge innovation. Les agents — campus, lycées et antennes — ont été sollicités pour proposer des actions très concrètes d'amélioration de leur environnement ou de politiques publiques. 89 idées ont été examinées, quatre d'entre elles ont été primées et feront l'objet d'une mise

en œuvre dans les prochains mois. De nombreuses autres idées, particulièrement fécondes, seront également travaillées collectivement. Enfin, une vingtaine d'événements ont été organisés sur l'année, notamment dans le cadre de la semaine de l'innovation publique, en novembre 2018, rassemblant près de 300 agents participants.

3R : Réemploi, revente, réforme

La Région a déployé en 2018 le processus dit des 3 R (réemployer, revendre aux enchères ou mettre au rebut) voté en décembre 2017. Il permet de valoriser le mobilier et les équipements dont les lycées n'ont plus l'usage.

Cette nouvelle orientation s'inscrit dans le Plan d'actions régional économie circulaire 2018-2025. Dès le 1^{er} trimestre 2018, des ventes aux enchères publiques en ligne ont été expérimentées à plusieurs reprises et une bourse aux équipements a été réactivée sur E-lyco pour favoriser les transferts entre les lycées. Un guide pratique a été diffusé à la rentrée 2018 à l'attention des lycées. La démarche a déjà prouvé son efficacité : fin 2018, le réemploi d'équipements existants a permis de générer une économie de près de 250 000 € par rapport à l'achat de matériels neufs et les enchères ont rapporté 30 000 € nets à la Région.

Numérique DÉPLOYER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

La stratégie de la transformation numérique de la Région s'appuie sur cinq objectifs :

- **sécuriser** les systèmes d'information,
- **respecter les obligations de dématérialisation** de la commande publique et de la finance,
- **moderniser** les outils,
- **réaliser des téléprocédures** pour mieux répondre aux attentes des usagers,
- **améliorer le poste de travail** et développer de nouveaux usages.

L'année 2018 a été marquée en particulier par les actions suivantes :

- **le lancement de la nouvelle plateforme open data** qui permet d'inventorier et de fiabiliser les données de la Région, d'animer une démarche collective régionale d'ouverture des données et de développer une plateforme de services autour des données ouvertes,
- **la mise en œuvre de la dématérialisation des pièces justificatives de dépense**, contribuant ainsi à l'efficacité des activités des services de la Région et à la qualité de la relation avec l'utilisateur,

- **le lancement du e.pass jeunes dématérialisé**, innovation majeure pour faciliter l'accès à des réductions sur de très nombreux services ouverts aux jeunes.



Finances UN BUDGET 2018 POUR L'AVENIR DES LIGÉRIENS

La Région a tenu à maintenir sa stratégie financière, gage d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement, indispensable à un retour vers une trajectoire financière plus soutenable. Elle entend ainsi garantir durablement la solidité financière de ses comptes et continuer à investir pour l'avenir des Ligériens.

LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018



UN BUDGET DANS LA CONTINUITÉ DE LA TRAJECTOIRE FINANCIÈRE ADOPTÉE DEPUIS 2016

Le compte administratif 2018 s'inscrit pleinement dans la continuité de la trajectoire adoptée depuis le début du mandat dans le cadre de la définition de la stratégie financière régionale, construite autour de cinq axes forts :

- la poursuite d'une maîtrise forte des dépenses de fonctionnement hors frais financiers,
- une absence de mobilisation du levier fiscal, par le maintien du tarif de taxe sur les cartes grises,
- un maintien d'un haut niveau d'épargne brute, stabilisé en 2018 à 280 M€, s'inscrivant ainsi dans le prolongement du regain amorcé depuis 2016,

4. un effort significatif porté en investissement mais maintenu dans des proportions soutenables au regard de la trajectoire financière de la Région : 542 M€ hors dette (451 M€ hors fonds européens),

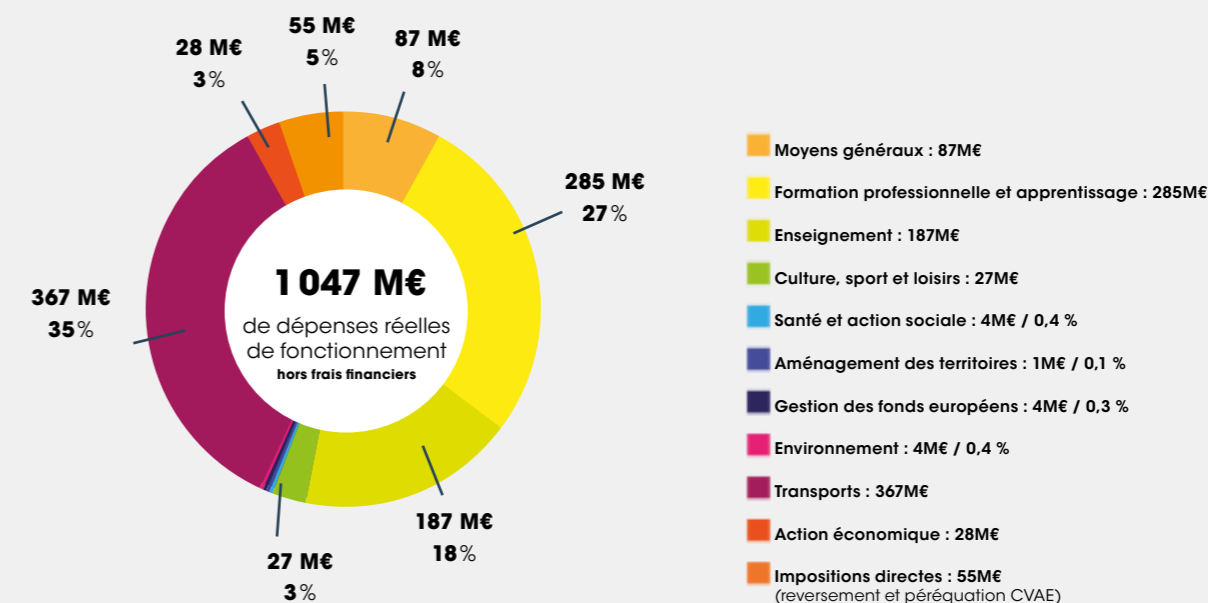
5. une rupture dans l'emballlement de l'endettement régional par un ralentissement significatif du rythme de variation de la dette (+32 M€ en 2018, soit +2% par rapport à 2017) contre + 163 M€ en 2015.

Les dépenses de la collectivité (fonctionnement et investissement) sont ainsi pleinement maîtrisées.

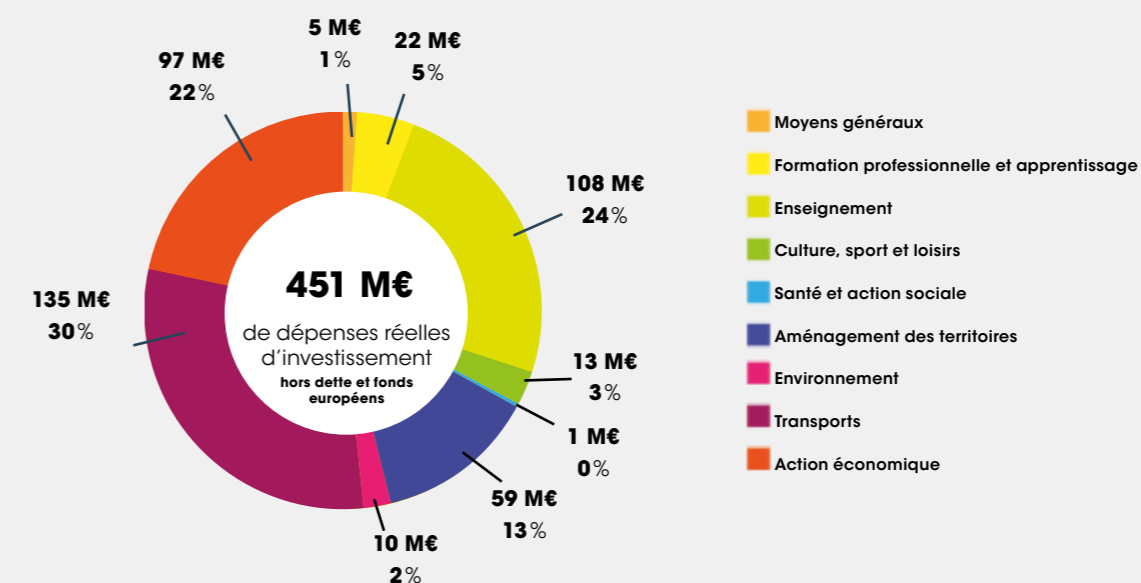
Une inflexion assumée par l'exécutif puisque s'inscrivant dans une perspective budgétaire plus responsable et soutenable, une nouvelle fois saluée par l'agence de notation *Standard & Poor's*.

DES DÉPENSES RÉGIONALES MAÎTRISÉES

Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers (31 M€)



Dépenses réelles d'investissement hors dette et fonds européens



En fonctionnement, dans l'optique de préserver un haut niveau d'épargne, la Région a tenu à optimiser son intervention sur deux axes forts :

- **les transports** : 367 M€ de dépenses acquittées en fonctionnement, dont les dépenses liées aux nouvelles compétences transport transférées par les Départements dans le cadre de la loi NOTRe (transport à la demande, interurbain et scolaire) et 163 M€ pour le fonctionnement du réseau de transport régional TER et autocars (hors loi NOTRe),
- **la formation professionnelle, l'apprentissage et l'enseignement** : 471 M€ de dépenses acquittées en

2018, dont 136 M€ en faveur d'une politique de l'apprentissage en pleine mutation.

En investissement, la Région a tenu à garder le cap fixé, avec une trajectoire budgétairement plus soutenable que sur la période 2013-2015.

Ainsi, en concordance avec sa stratégie financière adoptée en 2017, la collectivité a tenu à porter ses efforts en investissement à hauteur de 451 M€ hors dette et fonds européens. Dont :

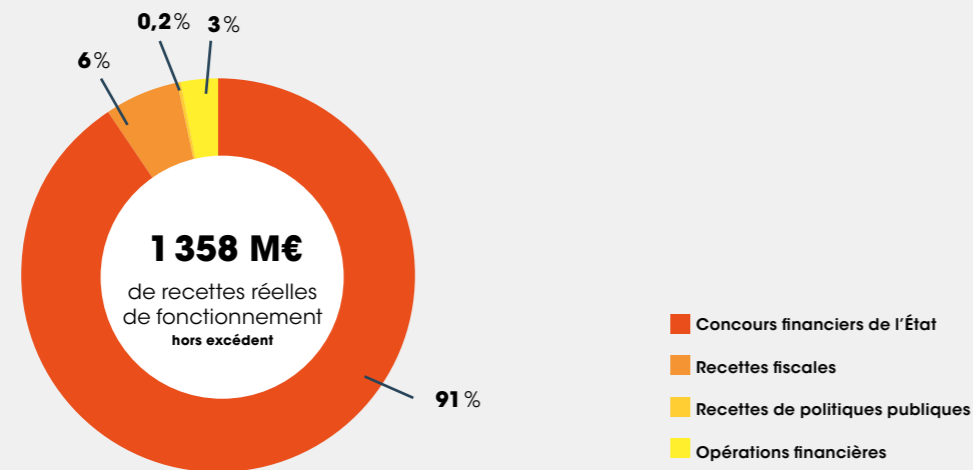
- 135 M€ au service du développement des réseaux et des infrastructures de transport,

- 108 M€ en faveur de la modernisation de l'appareil de formation, dont 67 M€ sur les lycées publics et 32 M€ sur les lycées privés,

- 97 M€ injectés dans la politique de développement économique de la Région, garantie d'un maintien de l'emploi local, dont 43 M€ au titre des filières industrielles, artisanales et commerciales et 29 M€ au titre de la recherche et de l'innovation,
- 59 M€ investis en faveur de l'aménagement et de l'équilibre des territoires, dont 42 M€ au titre du développement et de l'animation des territoires et 14 M€ en faveur du logement et de l'efficacité énergétique.

PRÉSENTATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles de fonctionnement 2018 hors excédent reporté



- Entre les exercices 2017 et 2018, les recettes de fonctionnement ont connu une croissance de +0,26%.
- L'architecture des ressources régionales de fonctionnement repose, pour l'essentiel, sur des recettes fiscales dont la part, en 2018, représente 91% du panier global des recettes de fonctionnement.
- Le renforcement de la part des ressources fiscales s'explique par l'octroi d'une part de TVA, qui,

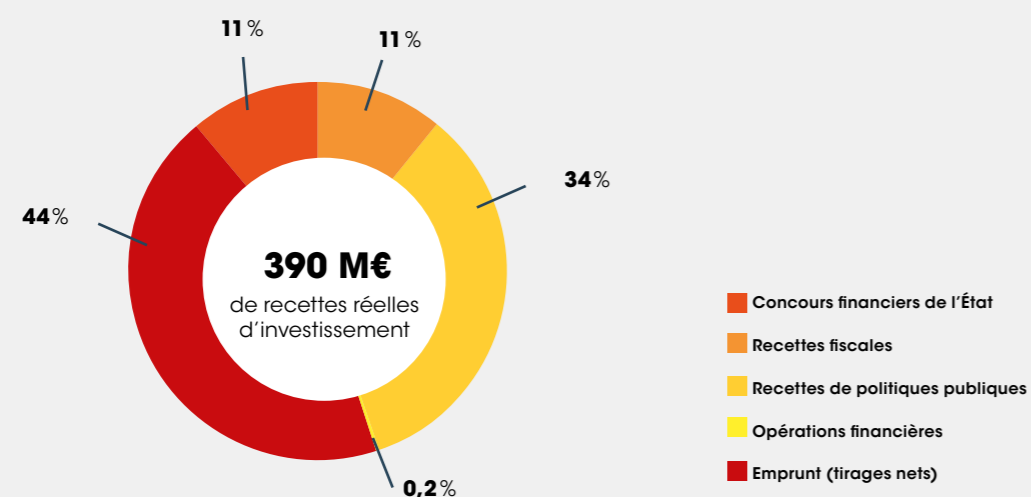
depuis 2018, s'est substituée à l'ancienne dotation globale de fonctionnement.

- Les recettes fiscales sont constituées, pour l'essentiel, de taxes perçues par l'État dont une part est reversée aux Régions comme la TVA ou encore la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques. Certaines recettes fiscales constituent des impôts dédiés aux Régions mais sur lesquels ces

dernières ne disposent d'aucune marge de manœuvre, comme la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises. La part de ressource régionale sur laquelle la Région dispose d'un pouvoir fiscal demeure résiduelle. En outre, conformément à sa trajectoire financière, la Région s'est engagée à ne pas recourir à ce levier fiscal afin de préserver le pouvoir d'achat des Ligériens.

PRÉSENTATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes réelles d'investissement 2018



- En 2018, les recettes d'investissement s'établissent à 390 M€. Hors recours à l'emprunt, ces recettes représentent 218 M€, en hausse de 56 M€ par rapport à l'exercice 2017 (soit une croissance de +35%).

• Ce dynamisme sur la section d'investissement s'explique par les fonds européens qui ont augmenté de +227% entre 2017 et 2018, passant de 32 M€ à 105 M€.

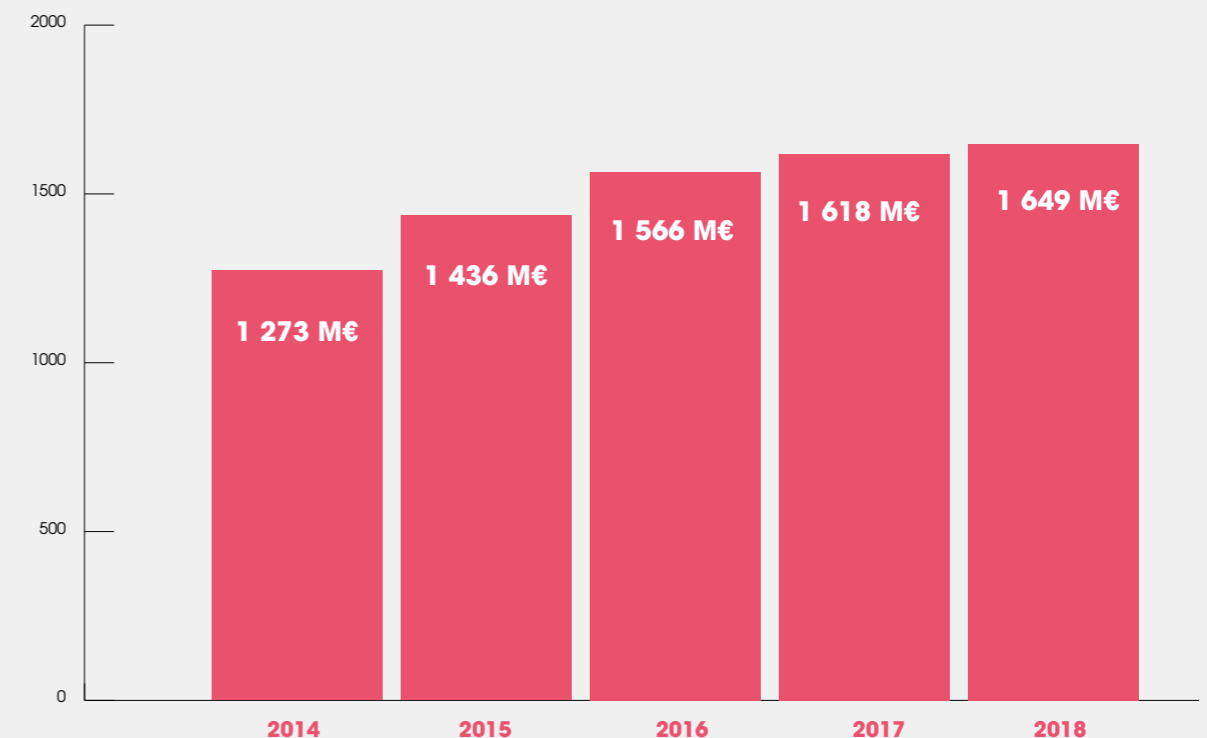
- Après neutralisation des fonds européens, les recettes d'investissement affichent, en 2018, un recul de 13% soit un volume de 17 M€.

UN RALENTISSEMENT MARQUÉ DU RYTHME D'ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT RÉGIONAL

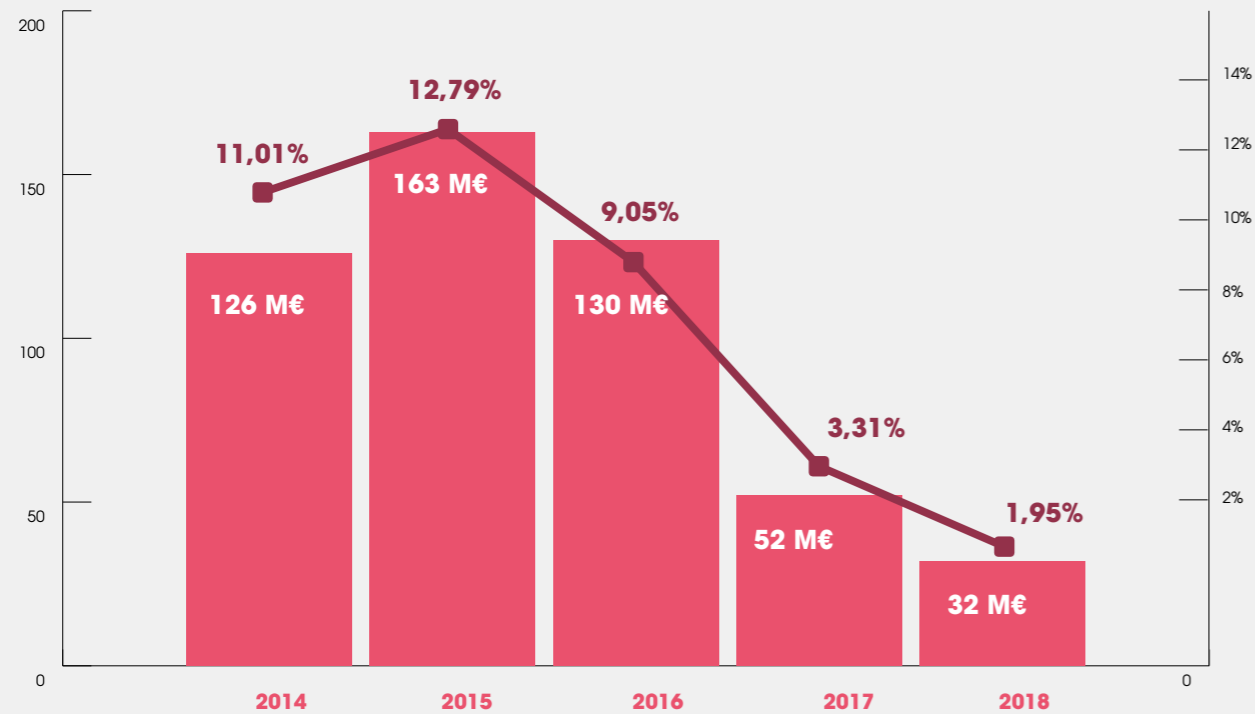
Évolution de l'encours de dette au 31 décembre et de l'emprunt de clôture, en M€, entre 2014 et 2018

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|--------|--------|-------|-------|-------|
| Encours de dette au 31 décembre en M€ | 1 273 | 1 436 | 1 566 | 1 618 | 1 649 |
| Rythme d'évolution de l'encours de dette régionale en % | 11,01% | 12,79% | 9,05% | 3,31% | 1,95% |
| Rythme d'évolution de l'encours de dette régionale en M€ | 126 | 163 | 130 | 52 | 32 |

Stock de dette régionale



Variation du stock de dette régionale



2018 a été marquée par l'amortissement d'un pic de dette de 132 M€ (hors gestion active de la dette d'un montant de 8 M€). Celui-ci s'explique par le remboursement d'un emprunt obligataire auprès des particuliers réalisé en 2012 pour un montant de 86 M€.

Toutefois, la Région, du fait de l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement et de la maîtrise de ses dépenses, est parvenue à poursuivre le ralentissement du rythme d'évolution de la dette. Ainsi, en 2018, la hausse du stock de dette s'est limitée à +32 M€ (soit une croissance de +1,9%). Cette action volontariste de la maîtrise de l'endettement initiée en début de mandat s'est amplifiée au cours de l'exercice 2018. Ainsi, alors que la dette avait atteint un pic d'évolution de +12,8% en 2015, soit un volume de dette supplémentaire de 163 M€, le rythme de croissance s'est abaissé à 9,1% en 2016, puis à 3,3% en 2017.

La gouvernance financière de la Région a d'ailleurs été saluée par l'agence de notation *Standard & Poor's* qui, en juin 2018, a fait le choix de rehausser sa notation financière. Désormais la Région est notée AA, soit la plus haute note possible pour une collectivité locale française. L'agence de notation qualifie la gestion financière de « très forte », le pilotage budgétaire « de qualité » et la « stratégie budgétaire claire, portée par un engagement fort de l'exécutif ». L'agence note, par ailleurs, une « épargne brute élevée », une « capacité éprouvée à ajuster les dépenses d'investissement » ainsi qu'une « maîtrise forte des dépenses de fonctionnement ». Elle porte enfin le constat d'une gestion de dette « sûre et optimisée » et d'une « gestion de la liquidité de qualité » dotée d'une « position structurellement forte ».

Par ailleurs, la Région a lancé, en octobre 2018, sa 1^{re} obligation verte. Cet emprunt obligataire inédit d'un montant de 100 M€ est destiné à financer la Feuille de route régionale en faveur de la transition énergétique. À travers cette obligation verte, les Pays de la Loire rentrent dans le cercle fermé des collectivités innovantes en matière de gestion de la dette et de finance durable.

L'obligation verte ligérienne a été volontairement conçue en droite ligne avec les « Green Bond Principles » qui constituent les plus hauts standards de marché en matière d'obligation verte. Cet engagement régional a d'ailleurs été salué par l'agence de notation extra-financière Vigéo Eiris qui a jugé probants les engagements environnementaux et sociaux pris par la Région, lui attribuant ainsi le plus haut niveau d'assurance quant à sa capacité à intégrer des facteurs environnementaux sociaux et de gouvernance dans ses politiques publiques.

2018



Région

PAYS DE LA LOIRE